

Devenir des anciennes et anciens Chargés de recherches financés par le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés

(GÉNÉRATIONS 2020, 2021 ET 2022)

F.R.S.-FNRS

DEVENIR DES ANCIENNES ET ANCIENS CHARGÉS DE RECHERCHES FINANCÉS PAR LE F.R.S.-FNRS ET SES FONDS ASSOCIÉS (GÉNÉRATIONS 2020, 2021 ET 2022)

Juin 2026

Le Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS réalise chaque année une **enquête** auprès des mandataires ayant bénéficié d'un mandat de **Chargé ou Chargée de recherches (CR)**. Le mandat de Chargé ou Chargée de recherches, instrument principal de financement postdoctoral du F.R.S.-FNRS, est d'une durée de trois ans, que les bénéficiaires peuvent étaler sur une durée de maximum six années afin d'effectuer un séjour postdoctoral hors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les mandats de Chargés ou Chargées de recherches comptent parmi les principaux instruments de financement du F.R.S.-FNRS, notamment par leur importance quantitative.

Les enquêtes qui font l'objet de la présente analyse ont été initiées au cours des mois de décembre 2021 (pour la **première série** d'envoi de questionnaires), de décembre 2022 (pour la **deuxième série**) et de décembre 2023 (pour la **troisième série**). Les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant été sollicités sont celles et ceux dont le mandat s'est achevé ou était supposé s'achever en septembre 2020 (pour la première série ; « **génération 2020** »), en septembre 2021 (pour la deuxième série ; « **génération 2021** ») et en septembre 2022 (pour la troisième série ; « **génération 2022** »), en ce compris celles et ceux pour qui le financement a été prolongé pour diverses raisons - telles qu'un congé maternité, congé parental, maladie d'une durée supérieure à 30 jours - ou à l'inverse, écourté.

L'objectif de cette analyse est d'obtenir un aperçu du devenir de ces anciennes et anciens mandataires. L'ensemble des **258** anciennes et anciens mandataires concernés a été sollicité par courriel pour répondre à l'enquête en ligne. Le formulaire a été conçu pour être rapide à remplir (moins de dix minutes). Afin de maximiser les taux de réponse, plusieurs rappels ciblés ont été envoyés aux personnes qui n'avaient pas encore répondu à l'enquête, ainsi que des rappels aux promotrices et promoteurs concernés. Le questionnaire était disponible, au gré de la répondante ou du répondant, en anglais ou en français. Les données récoltées dans ce cadre ont été pseudonymisées à des fins de stockage et d'analyse et toutes les répondantes et répondants ont été informés de leurs droits relatifs à leurs données à caractère personnel et de leur droit de retrait.

Les résultats de ces enquêtes sont présentés de manière synthétique au sein de ce rapport. Seules les réponses complètes ou presque complètes¹ ont été prises en compte au sein des calculs présentés. Les réponses des générations 2020, 2021 et 2022 ont généralement été combinées afin d'avoir un échantillon plus représentatif.

L'enquête en ligne a été réalisée via Alchemer (*Louisville, Colorado, USA*). Les résultats de l'enquête ont été analysés à l'aide du logiciel Excel (*Microsoft Corporation, (2025)*). Excel,

¹ Les réponses sont prises en compte lorsque le répondant ou la répondante a répondu à au moins deux tiers des questions de l'enquête.

Microsoft 365 Subscription [Logiciel])². Les statistiques présentées sont principalement descriptives, dans la mesure où l'étendue limitée de la population étudiée ne permettait pas toujours de réaliser des analyses statistiques inférentielles sur les données récoltées. Lorsque cela était estimé pertinent, des tests de χ^2 ont été réalisés afin de comparer deux ou plusieurs groupes.

GLOSSAIRE

CR : Chargée ou Chargé de recherches

SEN : Sciences Exactes et Naturelles

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SVS : Sciences de la Vie et de la Santé

Génération 2020 : Postdoctorantes et postdoctorants financés par un mandat de Chargée ou Chargé de recherches et dont le financement auprès du F.R.S.-FNRS s'est achevé ou était censé s'achever en septembre 2020.

Génération 2021 : Postdoctorantes et postdoctorants financés par un mandat de Chargée ou Chargé de recherches et dont le financement auprès du F.R.S.-FNRS s'est achevé ou était censé s'achever en septembre 2021.

Génération 2022 : Postdoctorantes et postdoctorants financés par un mandat de Chargée ou Chargé de recherches et dont le financement auprès du F.R.S.-FNRS s'est achevé ou était censé s'achever en septembre 2022.

² Le logiciel d'analyse statistique R a été utilisé pour générer les diagrammes de Sankey (R Core Team (2025). *R: A Language and Environment for Statistical Computing*. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. URL: <https://www.R-project.org/>).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Au niveau du taux de réponse et des caractéristiques des répondants et répondantes (pages 8-11) :

- **72,9%** (188/258) des anciennes et anciens Chargés de recherches sondés ont répondu à l'enquête.
- Parmi les **188** anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête, **63,3%** sont des hommes, **41,5%** sont issus des Sciences Exactes et Naturelles, et **53,7%** ont obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique. En moyenne, **7,5 années** (+/- 1,6 ans) se sont écoulées entre la défense de thèse de doctorat des répondants et le moment de l'enquête.

Au niveau du déroulement du mandat (pages 12-18, encadré 1) :

La proportion de répondantes et répondants à avoir obtenu le mandat de Chargée ou Chargé de recherches dès la première tentative a fortement diminué depuis la génération 2013 d'anciennes et anciens CR, et est plus faible en SHS qu'en SVS et qu'en SEN.

Parmi les 188 répondantes et répondants, on relève différents types de parcours :

- **36,7%** ont interrompu de manière prématurée leur mandat, la plupart ayant accepté une offre d'emploi dans le milieu académique jugée plus intéressante.
- **35,1%** ont bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (les anciennes et anciens CR issus des SHS et des SEN étaient plus nombreux que ceux issus des SVS).
- **18,1%** ont à la fois bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ont interrompu de manière prématurée leur mandat.
- **46,3%** ont effectué la durée totale du mandat, soit trois années consécutives, sans interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral à l'étranger, ni interruption prématurée.

Au niveau de l'insertion professionnelle des anciennes et anciens Chargés de recherches (pages 19-25, encadré 2) :

- Un peu plus d'un an après l'arrêt (effectif ou présumé) du mandat, le taux d'emploi des anciennes et anciens CR est de **93,6%**. Au vu des dernières enquêtes effectuées, le taux d'anciennes et anciens CR déclarant être sans emploi est assez stable ces dernières années.
- Les anciennes et anciens CR ayant répondu à l'enquête disposent pour **46,8%** d'entre eux d'un contrat à durée déterminée, pour **46,3%** d'un contrat à durée indéterminée, et **0,5%** sont indépendants, indépendantes, entrepreneurs ou entrepreneuses.
- Hormis les **6,4%** étant sans emploi au moment de l'enquête, l'insertion professionnelle des anciennes et anciens CR à la suite de la fin du mandat est rapide : **69,9%** des anciennes et anciens CR avaient déjà un contrat avant la fin de leur mandat, et **14,8%** ont retrouvé un travail en moins de trois mois. Toutefois, le temps de recherche d'emploi est plus long pour les anciennes et anciens CR ayant quitté le milieu académique, ce qui suggère une insertion professionnelle plus difficile pour ces derniers.
- **81,8%** des anciennes et anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête ont déclaré que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi.

Au niveau de l'occupation actuelle des anciennes et anciens Chargés de recherches (pages 26-38, encadré 3) :

- La très large majorité (**83,0%**) des anciennes et anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête travaille toujours dans le secteur des universités un an après la fin (effective ou présumée) du mandat.
- Pour les anciennes et anciens CR ayant quitté le secteur des universités, les raisons principales les ayant décidés à interrompre leur carrière académique sont l'absence de perspectives d'emploi et le fait que les carrières académiques sont trop contraignantes (mobilité, ...). Toutefois, près des trois quarts de celles et ceux qui ont quitté le secteur académique continuent à avoir une activité de recherche scientifique dans le cadre de leur emploi actuel.
- **56,8%** des anciennes et anciens CR travaillaient en Belgique au moment de l'enquête, et les anciennes et anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont largement plus nombreux à travailler à l'étranger (**74,7%**) que ceux et celles l'ayant obtenu en Belgique (**17,5%**). Parmi ceux et celles travaillant à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger, **50,0%** travaillent dans le pays d'obtention de leur thèse de doctorat. De même, parmi ceux et celles qui travaillent actuellement en Belgique, la majorité a obtenu sa thèse de doctorat en Belgique.
- **82,4%** des anciennes et anciens CR se sont déclarés satisfaits du contenu de leur fonction actuelle, et **69,3%** satisfaits de leur salaire.

Au niveau de la mobilité (pages 39-43, encadré 4) :

- La grande majorité (**86,7%**) des anciennes et anciens CR a indiqué s'être déjà trouvée dans une situation de mobilité internationale au cours de leur carrière scientifique. Plus de la moitié d'entre elles et eux (**56,4%**) est restée plus de deux ans à l'étranger en situation de mobilité internationale, **18,4%** de 13 à 24 mois, et **25,2%** moins d'un an.
- La mobilité s'est déroulée, en tout ou en partie, dans le cadre du mandat de Chargée ou Chargé de recherches pour un peu plus de la moitié des répondants (**51,5%**). Parmi celles et ceux ayant eu une expérience de mobilité internationale pendant le mandat CR, **53,6%** ont bénéficié des instruments de mobilité du F.R.S.-FNRS.
- La quasi-totalité (**92,0%**) des anciennes et anciens CR s'étant trouvée en situation de mobilité internationale a déclaré que cette expérience a été positive, principalement en raison de l'acquisition de compétences utiles.

Au niveau du mentorat et de l'intérêt pour un réseau Alumni F.R.S.-FNRS (pages 44-46) :

- Une large majorité (**59,0%**) des anciennes et anciens CR a déclaré qu'ils et elles auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat, et pour **58,6%** d'entre eux, ce à la fois durant le doctorat et le postdoctorat.
- **48,4%** des répondantes et répondants étaient intéressés de devenir mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheurs ou chercheuses, et **42,0%** de faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS.

Au niveau de la santé mentale des anciennes et anciens Chargés de recherches (pages 47-48) :

- Parmi les 56 anciennes et anciens CR de la génération 2022 ayant répondu à l'enquête, un quart (**25,0%**) ont déclaré avoir consulté pour des problèmes d'anxiété ou de dépression causés par leur travail postdoctoral, et 3,6% préfèrent ne pas répondre. Rétrospectivement, **35,7%** d'entre elles et eux estiment qu'ils ou elles ont ou auraient eu besoin d'aide. Les questions relatives à la santé mentale des anciennes et anciens CR n'ont pas été posées aux générations 2020 et 2021.

Enfin, il était possible pour les répondantes et répondants de laisser un commentaire libre en fin de questionnaire (page 49). 57 d'entre elles et eux (**30,3%**) ont utilisé cette possibilité et ont

laissé un commentaire. Parmi ceux-ci, et outre les remerciements adressés au F.R.S.-FNRS, on retrouve beaucoup de commentaires ayant trait au **manque de postes permanents** et au déroulement du mandat.

TABLE DES MATIERES

1. Taux de réponse et caractéristiques des répondantes et répondants.....	8
2. Mandat de Chargé ou Chargée de recherches	12
Obtention du mandat	12
Durée du mandat	13
Interruption prématurée du mandat	14
Interruption temporaire du mandat	16
3. Insertion professionnelle des anciennes et anciens Chargés de recherches	19
Occupation actuelle	19
Temps mis pour retrouver un emploi.....	20
Valeur ajoutée du mandat pour la recherche d'emploi postérieure.....	23
4. Occupation actuelle des anciennes et anciens Chargés de recherches.....	26
Secteur d'activité actuel	26
Anciennes et anciens Chargés de recherches ayant quitté le milieu académique....	27
Activité de recherche scientifique.....	28
Lieu de travail	30
Satisfaction vis-à-vis du contenu de la fonction et du salaire actuels	34
5. Mobilité internationale	39
6. Mentorat	44
7. Santé mentale	47
8. Auteurs - Contacts	49

1. TAUX DE RÉPONSE ET CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS

L'enquête auprès des anciennes et anciens Chargés de recherches du F.R.S.-FNRS génération 2020 a été lancée le 13 décembre 2021, celle pour la génération 2021 le 19 décembre 2022 et celle pour la génération 2022 le 13 décembre 2023, à la suite de quoi plusieurs rappels ont été effectués (dont une sollicitation des promotrices et promoteurs de celles et ceux qui n'avaient pas répondu à l'enquête à la suite des rappels). Les enquêtes se sont clôturées avec les dernières réponses récoltées en ligne respectivement le 30 mars 2022, le 3 mars 2023 et le 19 avril 2024.

188³ des **258** anciennes et anciens mandataires Chargés de recherches sondés ont répondu à l'enquête, soit **72,9%** d'entre eux (Table 1). Pour les générations 2020, 2021 et 2022, les taux de réponse étaient respectivement de **73,4%**, **82,2%** et **62,9%**. Ces taux sont nettement inférieurs à ce qui était observé pour les générations de 2018 et 2019 (**92,5%** et **87,5%** respectivement). Ces taux sont toutefois suffisants pour considérer que la population sondée est représentative de la population générale d'anciennes et anciens CR.

Les informations concernant les mandataires reprises dans la Table 1 sont celles contenues dans la base de données administratives du F.R.S.-FNRS.

	Catégorie	Taux de réponse	Nombre de réponses / Nombre de sondés
Genre	Femmes	70,4%	69/98
	Hommes	74,4%	119/160
Grand domaine scientifique	Foresight	85,7%	6/7
	Sciences Exactes et Naturelles	71,8%	74/103
	Sciences de la Vie et de la Santé	69,2%	36/52
	Sciences Humaines et Sociales	75,0%	72/96
Durée du mandat	Arrêt prématuré du mandat	63,7%	72/113
	Aboutissement du mandat	80,0%	116/145
Génération	Génération 2020	73,4%	58/79
	Génération 2021	82,2%	74/90
	Génération 2022	62,9%	56/89

Table 1. Taux de réponse des anciennes et anciens mandataires Chargés de recherches sollicités en fonction de différents critères (n=258 ; générations 2020, 2021 et 2022)

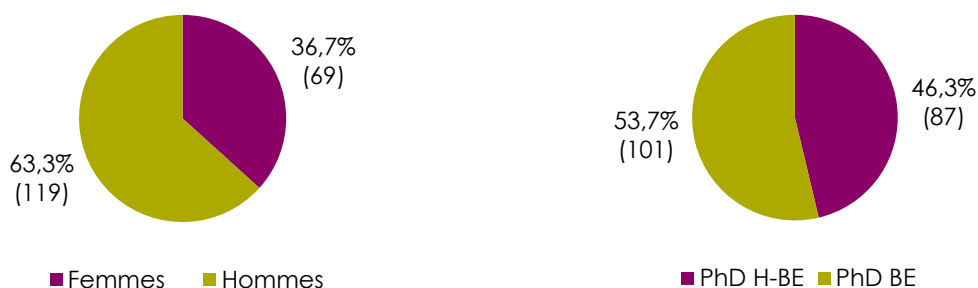
La majorité des anciennes et anciens Chargés de recherches ont commencé le 1^{er} octobre 2017 (pour la génération 2020), le 1^{er} octobre 2018 (pour la génération 2021) et le 1^{er} octobre 2019 (pour la génération 2022) (Figure 1).

³ Après suppression des réponses trop incomplètes, des réponses multiples et des mandataires n'ayant jamais commencé leur mandat



Figure 1. Années de début et de fin du mandat de Chargée ou Chargé de recherches des personnes sondées (n=188 ; générations 2020, 2021 et 2022)

L'ensemble des statistiques présentées ci-après est effectué sur la cohorte d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête (génération 2020, 2021 et 2022) en fournissant des réponses suffisamment complètes (n=188). Parmi les **188** personnes ayant répondu à l'enquête, **63,3%** sont des hommes, **41,5%** sont en Sciences Exactes et Naturelles⁴, et **53,7%** ont obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique (Figure 2).



⁴ Dans le cadre de ce rapport, le grand domaine scientifique est défini par le répondant ou la répondante à l'enquête.

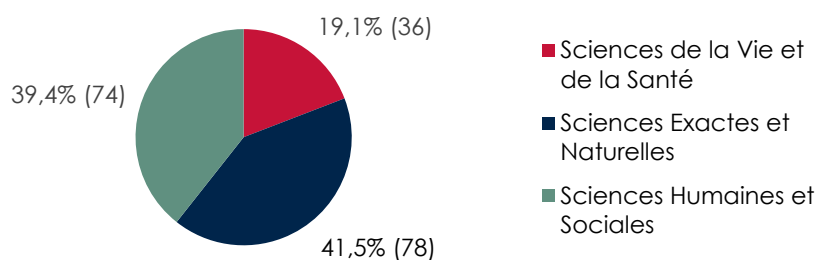


Figure 2. Répartition des anciennes et anciens Chargés de recherches (générations 2020, 2021 et 2022) ayant répondu à l'enquête, par genre, par pays d'obtention du diplôme de docteur à thèse (en Belgique ou à l'étranger) et par grand domaine scientifique (n=188)

En moyenne, **7,5 années** (+/- 1,6 ans) se sont écoulées entre la défense de thèse de doctorat des répondants et répondantes et le moment de l'enquête (la date de référence ayant été établie au 1^{er} janvier 2022 pour la génération 2020, au 1^{er} janvier 2023 pour la génération 2021 et au 1^{er} janvier 2024 pour la génération 2022) (minimum : 4,2 ans, maximum : 11,8 ans) (Table 2).

Temps écoulé depuis la défense de thèse	Moyenne	Médiane	Ecart-Type	Minimum	Maximum
Sciences de la Vie et de la Santé	7,5	7,3	1,4	4,7	9,8
Sciences Exactes et Naturelles	7,6	7,7	1,7	4,7	11,3
Sciences Humaines et Sociales	7,4	7,2	1,7	4,2	11,8
Total	7,5	7,3	1,6	4,2	11,8

Table 2. Temps écoulé entre la défense de thèse des répondantes et répondants à l'enquête et le moment de l'enquête (le 1^{er} janvier 2022 pour la génération 2020, le 1^{er} janvier 2023 pour la génération 2021 et le 1^{er} janvier 2024 pour la génération 2022), par grand domaine scientifique (n=188)

L'échantillon d'anciennes et anciens Chargés de recherches est assez **hétérogène** du point de vue de l'ancienneté scientifique (définie comme le nombre d'années écoulées entre le moment de l'enquête - le 1^{er} janvier 2022 pour la génération 2020, le 1^{er} janvier 2023 pour la génération 2021 et le 1^{er} janvier 2024 pour la génération 2022 - et la défense de thèse) (Figure 3).

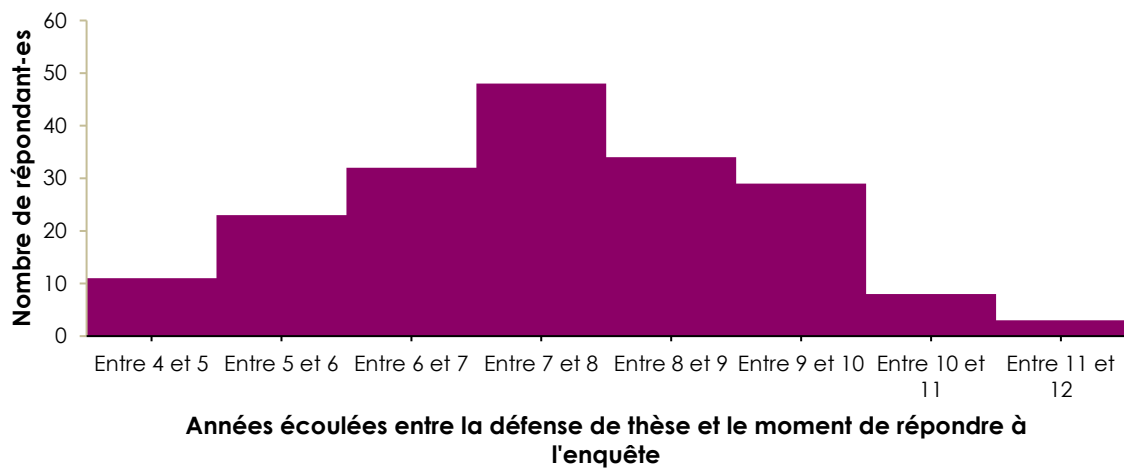


Figure 3. Nombre d'années écoulées depuis la défense de thèse des anciens et anciennes Chargées de recherches ayant répondu à l'enquête (n=188)

Si la majorité (**53,7%**) des anciennes et anciens Chargés de recherches a obtenu son diplôme de doctorat en Belgique, **18,6%** l'ont obtenu en France et **6,4%** en Italie (Table 3).

Pays d'obtention du doctorat	Nombre de répondants	Proportion
Belgique	101	53,7%
France	35	18,6%
Italie	12	6,4%
Royaume-Uni	7	3,7%
Pays-Bas	5	2,7%
Grèce	3	1,6%
Inde	3	1,6%
Portugal	3	1,6%

Table 3. Réponses les plus fréquentes à la question « Dans quel pays avez-vous obtenu votre thèse de doctorat ? » (n=188)

2. MANDAT DE CHARGÉ OU CHARGÉE DE RECHERCHES

➤ Obtention du mandat de Chargé ou Chargée de recherches

53,2% (soit 100 sur 188) des anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir obtenu leur mandat lors de leur première candidature (Figure 4) ; **69,4%** en SVS, **53,8%** en SEN et **44,6%** en SHS (Figure 5).

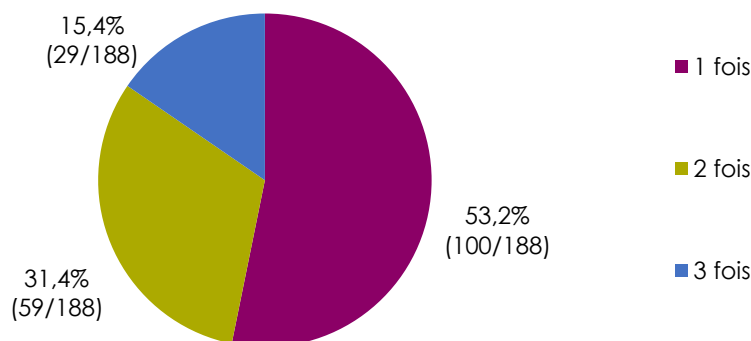


Figure 4. Réponses à la question « Combien de fois avez-vous postulé au mandat de Chargée ou de Chargé de recherches au total ? » (n=188)⁵

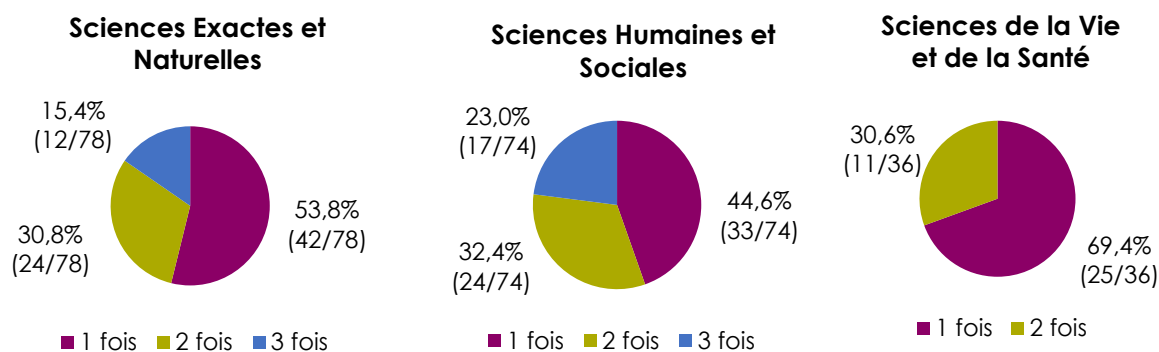


Figure 5. Réponses à la question « Combien de fois avez-vous postulé au mandat de Chargée ou de Chargé de recherches au total ? » (n=188), par grand domaine scientifique

⁵ Les questions de l'enquête sont présentées en écriture inclusive dans ce rapport d'analyse, bien que ce n'était pas le cas dans le questionnaire soumis aux anciennes et anciens mandataires.

La proportion de répondantes et répondants à avoir obtenu le mandat de Chargé ou Chargée de recherches dès la première tentative a fortement diminué depuis la génération 2013⁶ (Figure 6). Cette observation est probablement liée à l'évolution du taux de succès des candidates et candidats à ce mandat, lequel a fortement diminué entre 2011 et 2018⁷.

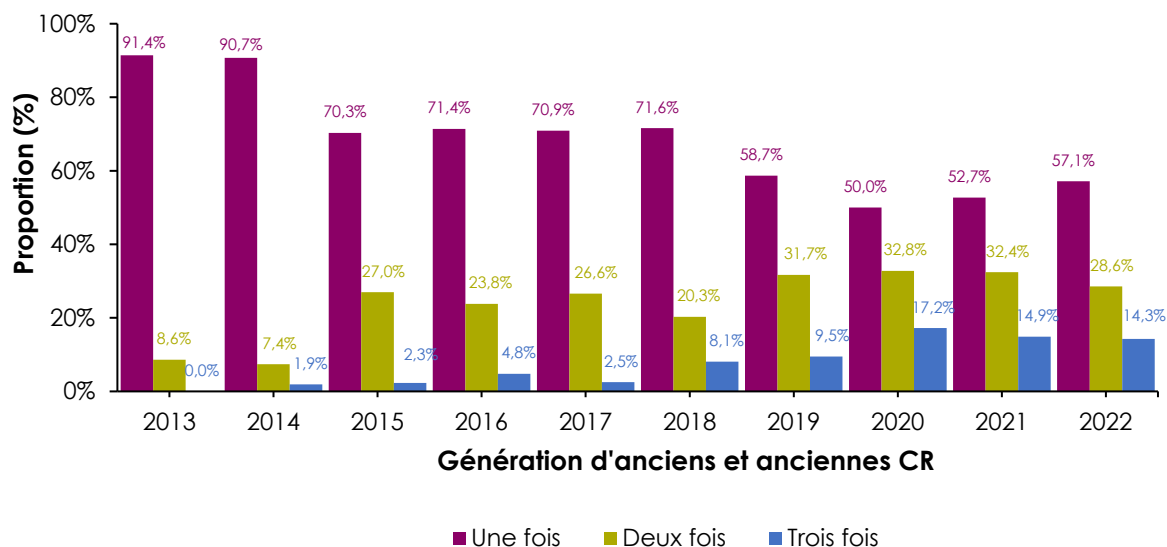


Figure 6. Réponses à la question « Combien de fois avez-vous postulé au mandat de Chargée ou Chargé de recherches au total ? », par génération d'anciennes et anciens CR

► Durée du mandat de Chargé ou Chargée de recherches

Moins de deux répondantes ou répondants sur trois (119/188, soit **63,3%**) ont effectué le mandat de Chargé ou Chargée de recherches dans son entièreté (Figure 7). Pour **13,3%** d'entre elles et eux, le mandat a duré entre deux et trois ans, pour **14,9%** entre un et deux ans, et pour **8,5%** moins d'un an.

⁶ Les données des générations 2013 à 2019 sont issues d'enquêtes similaires effectuées annuellement par le F.R.S.-FNRS et dans des conditions similaires (même époque de l'année, même méthode de recrutement, etc.).

⁷ Analyse de l'appel Bourses et Mandats 2025 : principaux enseignements, Décembre 2025 (https://www.frs-fnrs.be/Analyses/Analyse_appel_bm_2025.html).

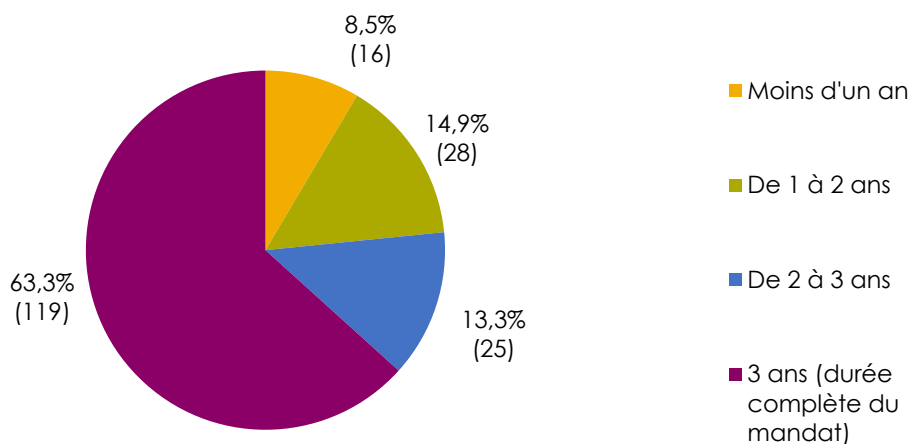


Figure 7. Réponses à la question « Combien d'années a duré votre mandat de Chargée ou Chargé de recherches au total ? » (n=188)

➤ Interruption prématurée du mandat de Chargé ou Chargée de recherches

Ainsi, 69 des 188 anciennes et anciens Chargés de recherches (soit **36,7%** d'entre eux) ayant répondu à l'enquête ont déclaré ne pas avoir effectué la durée complète du mandat, soit trois ans (Figure 7).

Les anciennes et anciens mandataires ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont sensiblement et significativement plus nombreux à avoir interrompu prématurément leur mandat de Chargé ou de Chargée de recherches (**47,1%**) que celles et ceux ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique (**27,7%**) ($\chi^2(1) = 7,6 ; p = 0,006$; Figure 8). On remarque également que le taux d'interruption prématurée est plus faible en SVS (**25,0%**) qu'en SHS (**33,8%**) et qu'en SEN (**44,9%**), bien qu'ici la différence ne soit pas significative ($\chi^2(2) = 4,6 ; p = 0,099$). Bien que la taille des effectifs invite à la prudence, les mandataires de la génération 2022 présentent un taux d'interruption prématurée bien supérieur (**48,2%**) aux deux autres générations (respectivement, **32,8%** et **31,1%** pour les générations 2020 et 2021) ($\chi^2(2) = 4,6 ; p = 0,101$). Enfin, les hommes ont été plus nombreux que les femmes à opter pour une fin prématurée de leur mandat sans que la différence ne soit significative (**39,5%** contre **31,9%**, $\chi^2(1) = 1,1 ; p = 0,297$).

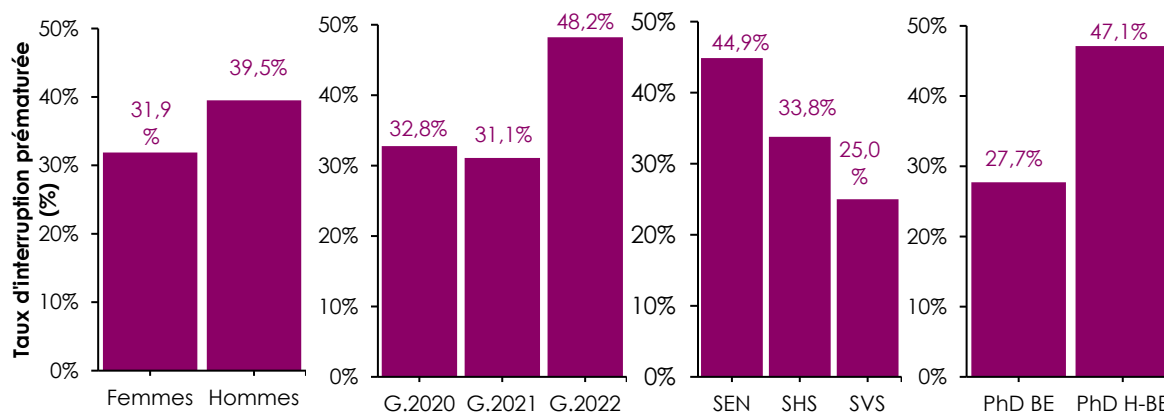


Figure 8. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête pour lesquels le mandat a été interrompu prématurément (tel qu'indiqué par l'ancienne ou l'ancien CR en question), par genre, par génération, par grand domaine scientifique et par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger) (n=188)

Les raisons principales avancées par rapport à la décision de mettre un terme au mandat de CR sont : l'acceptation d'une offre d'emploi jugée plus intéressante, d'abord dans le milieu académique (pour **79,7%** des anciennes et anciens CR ayant interrompu prématurément leur mandat), puis hors académique (pour **5,8%** d'entre elles et eux) (Figure 9). Viennent ensuite la précarité du statut (pour **4,3%** d'entre elles et eux) et, de manière plus marginale, le manque de perspectives, l'absence de résultats ou la mauvaise qualité de l'encadrement (**1,4%** chacune). Pour autant, **18,8%** des anciennes et anciens CR ayant interrompu prématurément leur mandat indiquent que leur décision de mettre un terme à leur mandat de CR est liée à d'autres raisons.

Concernant les 13 anciennes ou anciens mandataires ayant précisé « Autre(s) raison(s) », la plupart donnent en fait des précisions sur leur nouvelle position (plusieurs mentionnent une position permanente obtenue dans une université hors FWB, deux mentionnent avoir obtenu un mandat de Chercheur qualifié ou Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS, deux autres encore mentionnent avoir obtenu un autre postdoctorat d'une durée supérieure, et enfin deux évoquent des raisons plus personnelles, tandis qu'un répondant ou une répondante décrit une appropriation du crédit de fonctionnement et du travail mené par le promoteur).

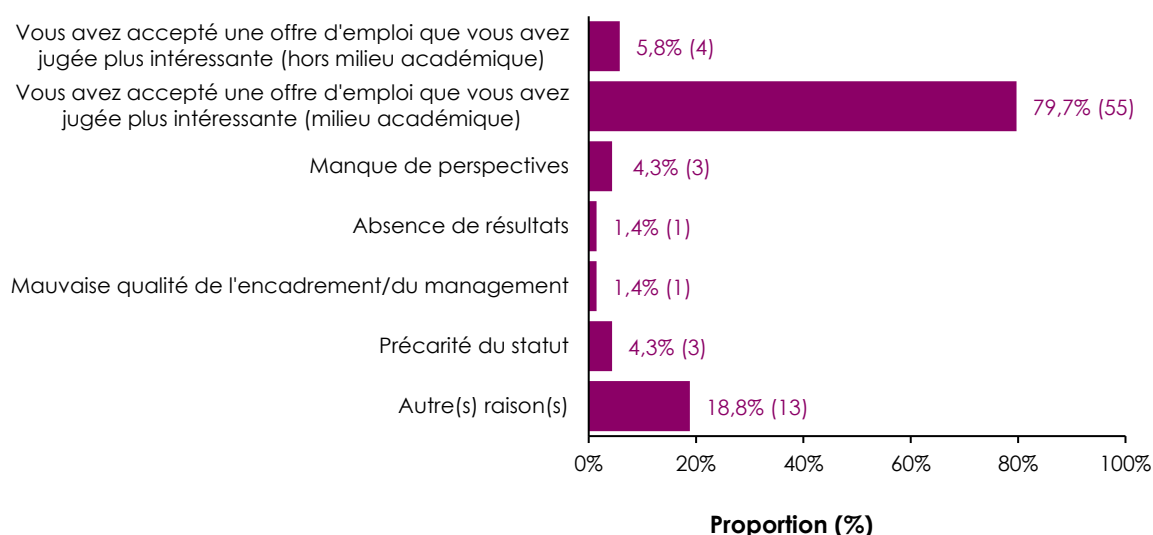


Figure 9. Parmi les anciennes et anciens CR ayant déclaré avoir interrompu prématurément leur mandat (durée inférieure à trois ans), réponses à la question « Quelle(s) raison(s) principale(s) a/ont mené à votre décision de mettre un terme prématuré à votre mandat de Chargée ou Chargé de recherches ? » (n=69 ; plusieurs réponses possibles)

Parmi les **69** anciennes et anciens CR ayant mis un terme prématuré à leur mandat, **55** travaillaient toujours dans le milieu académique au moment de l'enquête, et **36** d'entre elles et eux y étaient en contrat à durée indéterminée. Il est donc probable que nombre des anciennes et anciens CR qui ont mis fin de manière prématurée à leur mandat de CR l'aient fait afin d'intégrer un poste permanent. Par ailleurs, la **moitié** des CR ayant interrompu de manière prématurée leur mandat avaient bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un postdoctorat hors de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁸ (Figure 10). Ainsi, bien

⁸ « [La ou] le titulaire d'un mandat de chargé de recherches a la possibilité d'utiliser les 3 années de son mandat sur une durée de 6 ans si un financement extérieur est trouvé pour réaliser un postdoc hors de la

que ces anciennes et anciens CR aient déclaré avoir effectué un mandat d'une durée de moins de trois ans, le temps écoulé entre le début et la fin du mandat est parfois plus long (jusqu'à cinq ans).

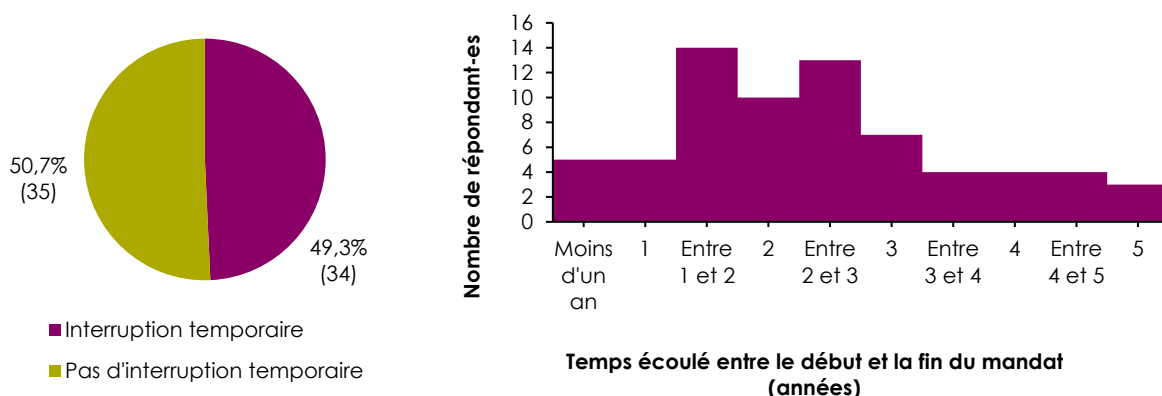


Figure 10. Parmi les anciennes et anciens CR ayant déclaré avoir interrompu prématurément leur mandat (durée inférieure à trois ans ; n=69), proportion ayant bénéficié d'une interruption temporaire du mandat afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (gauche) et nombre d'années écoulées entre le début et la fin du mandat (droite)

➤ Interruption temporaire du mandat de Chargé ou Chargée de recherches afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles

35,1% des anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir interrompu de manière temporaire leur mandat afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Figure 11).

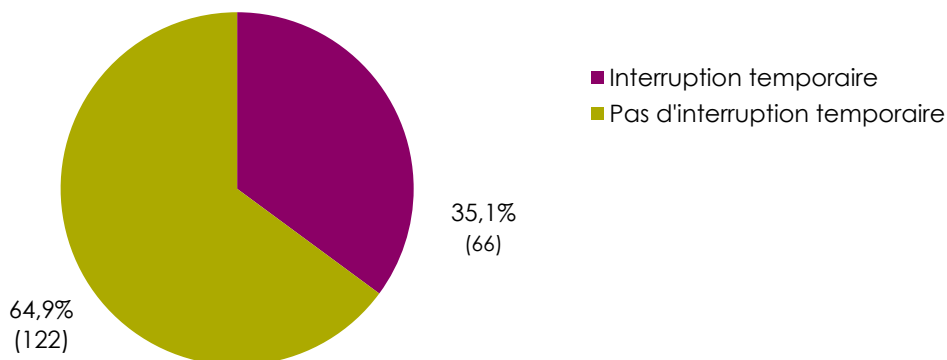


Figure 11. Réponses à la question « Avez-vous bénéficié d'une interruption temporaire de votre contrat de trois ans afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? » (n=188)

Les anciennes et anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique ont été quelque peu plus nombreux (**36,6%**) que celles et ceux ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger (**33,3%**) à avoir interrompu de manière temporaire leur mandat

afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ($\chi^2(1) = 0,2$; $p = 0,636$; Figure 12). En revanche, les femmes étaient sensiblement moins nombreuses (**27,5%**) que les hommes (**39,5%**) à avoir interrompu de manière temporaire leur mandat afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ($\chi^2(1) = 2,7$; $p = 0,098$). Par ailleurs, les anciennes et anciens CR issus des SHS étaient les plus nombreux (**40,5%**) à avoir interrompu de manière temporaire leur mandat, dans des proportions proches de celles et ceux issus des SEN (38,5%), tandis que cela ne concernait que **16,7%** de celles et ceux issus des SVS ($\chi^2(2) = 7,7$; $p = 0,035$). Pour leur part, les écarts entre générations sont demeurés limités : **37,9%** des répondants issus de la génération 2020, **33,8%** de celles et ceux issus de la génération 2021, et **33,9%** de celles et ceux issus de la génération 2022 ont déclaré avoir bénéficié d'une interruption temporaire ($\chi^2(2) = 0,3$; $p = 0,863$).

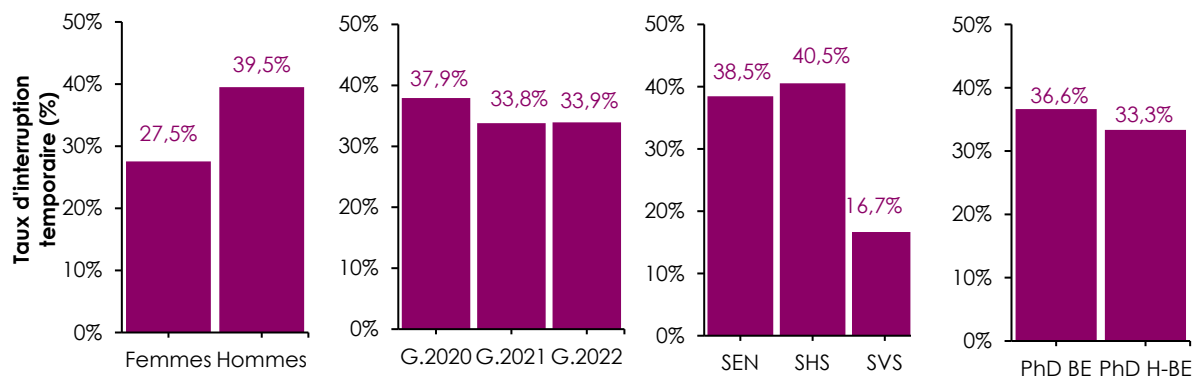


Figure 12. Proportion d'anciennes et d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant avoir bénéficié d'une interruption temporaire de leur contrat afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par genre, par génération, par grand domaine scientifique et par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger) (n=188)

Encadré #1 : La flexibilité du mandat de CR

Parmi les anciennes et les anciens CR ayant répondu à l'enquête, **près de deux tiers** d'entre elles et eux (119/188) ont effectué le mandat de Chargé de recherches en trois ans, tandis que **36,7%** (69/188) ont déclaré ne pas avoir effectué la durée complète du mandat, la plupart car ils avaient accepté une offre d'emploi dans le milieu académique qu'ils ont jugée plus intéressante (pour certains d'entre eux, il s'agissait d'un contrat à durée indéterminée à l'université).

35,1% (66/188) des anciennes et des anciens CR ont bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (les anciens CR ayant été largement plus nombreux à en bénéficier que les anciennes CR et les mandataires SVS nettement moins nombreux que celles et ceux issus des autres grands domaines).

18,1% (34/188) des anciennes et des anciens CR ont quant à eux à la fois bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ont interrompu de manière prématurée leur mandat.

Moins de la moitié des répondantes et répondants (87/188 soit **46,3%**) déclarent avoir effectué la durée totale du mandat, soit trois années consécutives, sans interruption temporaire ni interruption prématurée.

En somme, les anciennes Chargées de recherches et anciens Chargés de recherches ont largement bénéficié de la flexibilité offerte par ce mandat. Cette possibilité d'utiliser les trois années de financement sur une durée de six ans afin de réaliser un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une caractéristique relativement unique de ce type de mandat au regard des financements postdoctoraux européens, et explique peut-être l'attrait de cet instrument – en effet, le nombre de candidatures CR a fortement augmenté au cours des dernières années, et attire notamment un grand nombre de candidates et candidats venant de l'étranger : au sein de notre échantillon, **46,3%** (87/188) des mandataires CR avaient obtenu leur diplôme de doctorat en dehors de la Belgique.

En raison de contraintes budgétaires et du nombre accru de candidates et candidats, le taux de succès a mécaniquement diminué au cours des dernières années, augmentant la compétition et expliquant pourquoi les anciennes et anciens Chargés de recherches sont de moins en moins nombreux à déclarer avoir obtenu leur mandat à la première tentative. Les enquêtes suivantes incluront des questions liées aux raisons ayant amené les mandataires à choisir l'instrument de financement du FNRS pour réaliser leur postdoctorat.

3. INSERTION PROFESSIONNELLE DES ANCIENNES ET ANCIENS CHARGÉS DE RECHERCHES

➤ Occupation actuelle

La quasi-totalité (**93,6%**) des anciennes et anciens Chargés de recherches disposait d'un emploi au moment de l'enquête (Figure 13) : **46,3%** ont déclaré avoir un contrat à durée indéterminée, **46,8%** un contrat à durée déterminée et **0,5%** sont indépendants, indépendantes, entrepreneurs ou entrepreneuses. **6,4%** sont sans emploi. Parmi les dix anciennes et anciens Chargés de recherches ayant indiqué être en recherche d'emploi au moment de l'enquête, la majorité (9/10) cherche, entre autres, dans le secteur des universités. Certaines et certains cherchent également dans l'enseignement supérieur (hors universités) (5/10), dans le secteur des services (2/10), au gouvernement (1/10), dans l'industrie (1/10) et dans l'enseignement non-supérieur (1/10). Enfin, deux anciennes ou anciens Chargés de recherches ont choisi de ne pas exercer d'activité professionnelle et n'étaient pas en recherche d'emploi au moment de leur réponse à l'enquête.

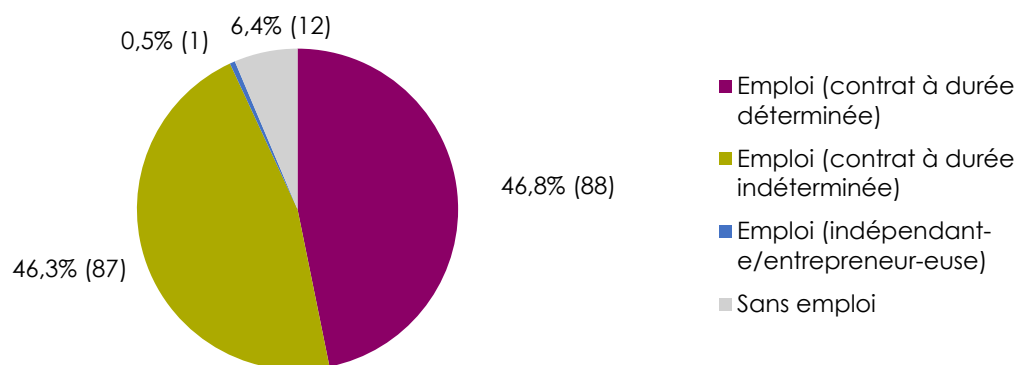


Figure 13. Réponses à la question « Quelle est votre occupation actuelle ? » (n=188)

En ce qui concerne l'occupation actuelle des anciennes et anciens Chargés de recherches par génération (comparaison avec des données collectées dans le cadre de précédentes enquêtes), on remarque que depuis 2017, près de la moitié des anciennes et anciens CR déclarent avoir un contrat à durée indéterminée (Figure 14).

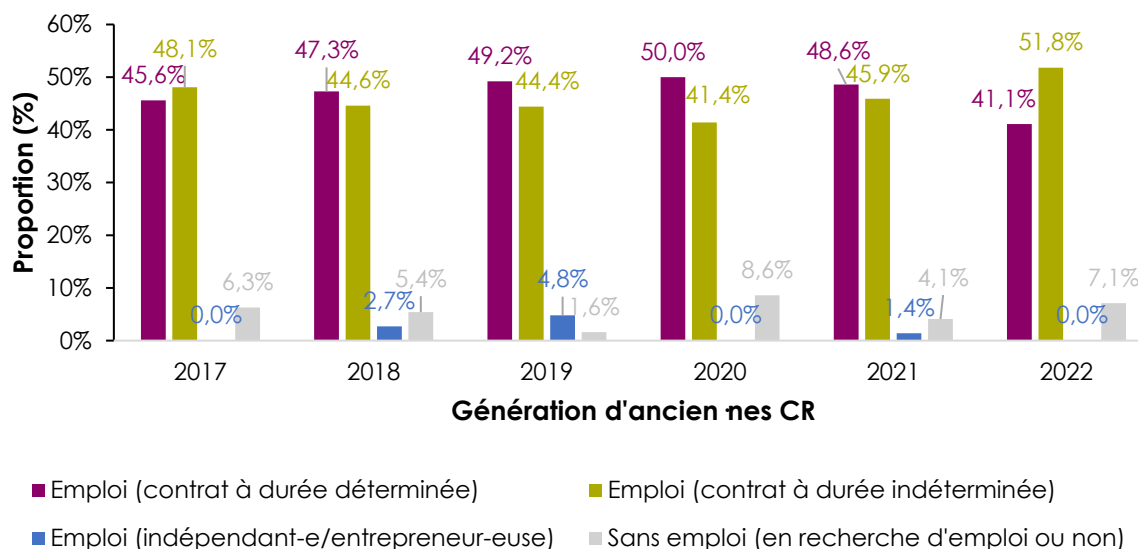


Figure 14. Réponses à la question « Quelle est votre occupation actuelle ? », par génération d'anciennes et anciens CR

Les anciennes et anciens CR issus des SEN (**56,0%**) et des SHS (**50,0%**) sont plus nombreux à occuper un emploi à durée indéterminée (CDI) que celles et ceux issus des SVS (**33,3%**) ($\chi^2(2) = 4,72$; $p = 0,094$; Figure 15). Les hommes sont plus nombreux (**52,2%**) que les femmes (**44,4%**) à avoir un CDI ($\chi^2(1) = 0,98$; $p = 0,323$). Enfin, la proportion des personnes sondées travaillant dans le secteur universitaire disposant d'un CDI est plus faible que celles et ceux travaillant en dehors du secteur universitaire (**46,6%** vs **63,3%**) ($\chi^2(1) = 2,80$; $p = 0,095$).

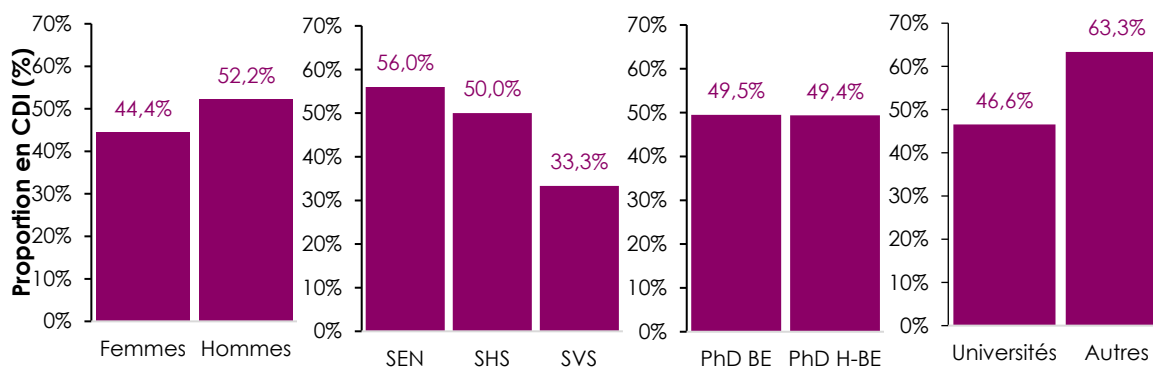


Figure 15. Parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant un emploi (n=176), proportion de celles et ceux ayant répondu à l'enquête déclarant avoir un contrat à durée indéterminée, par genre, par grand domaine scientifique, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger) et par secteur du travail actuel (universités vs. autres)

➤ Temps mis pour retrouver un emploi

Au niveau du temps mis pour retrouver un emploi à la suite de la fin ou à l'arrêt du mandat de Chargée ou Chargé de recherches, **69,9%** des personnes sondées avaient déjà un contrat avant la fin de leur mandat, et **14,8%** ont retrouvé un emploi entre 0 et 3 mois après la fin du mandat. Au total, **84,7%** ont donc retrouvé un emploi en moins de 3 mois (Figure 16). Pour tout de même près de **8,5%** d'entre elles, le temps pour retrouver un emploi a été de plus de 6 mois.

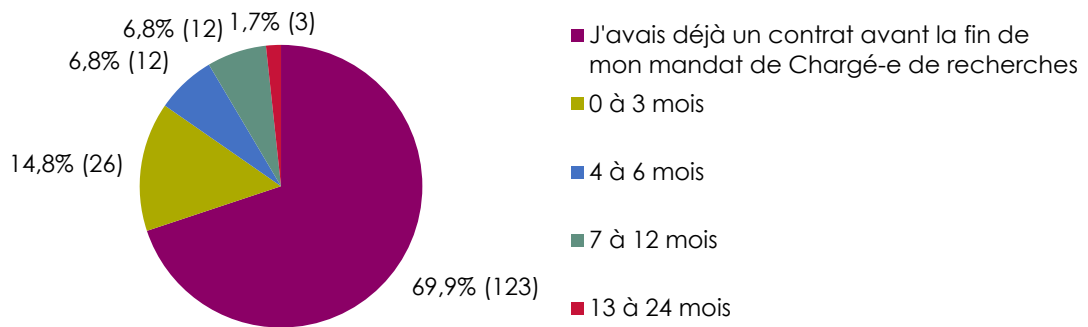


Figure 16. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargée ou Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Les femmes sont moins nombreuses à déclarer avoir déjà un emploi au moment de la fin du mandat (Figure 17).

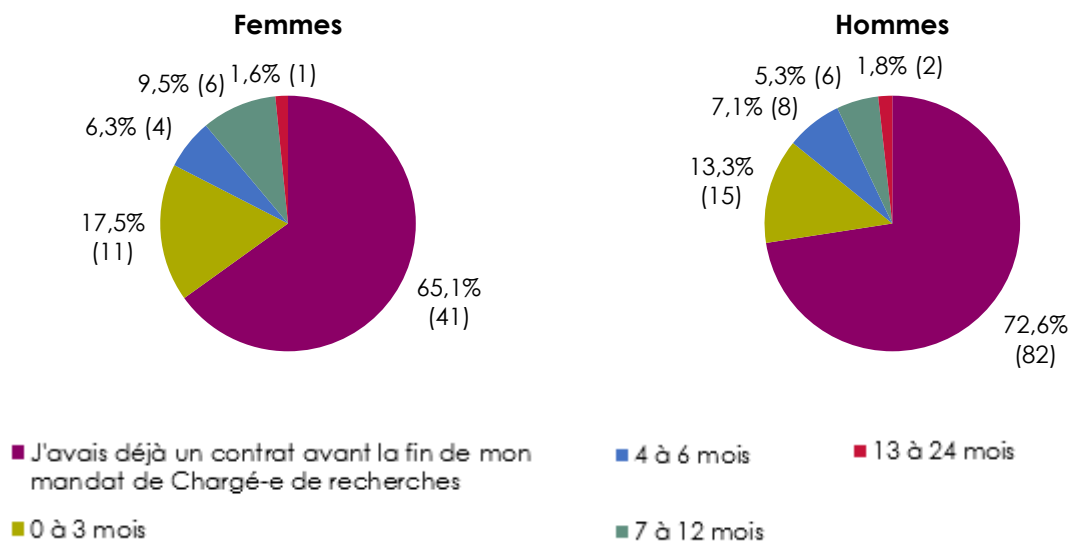


Figure 17. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargée ou Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? », par genre (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Les anciennes et anciens CR en Sciences Humaines et Sociales sont celles et ceux qui ont retrouvé un emploi le moins rapidement (Figure 18).

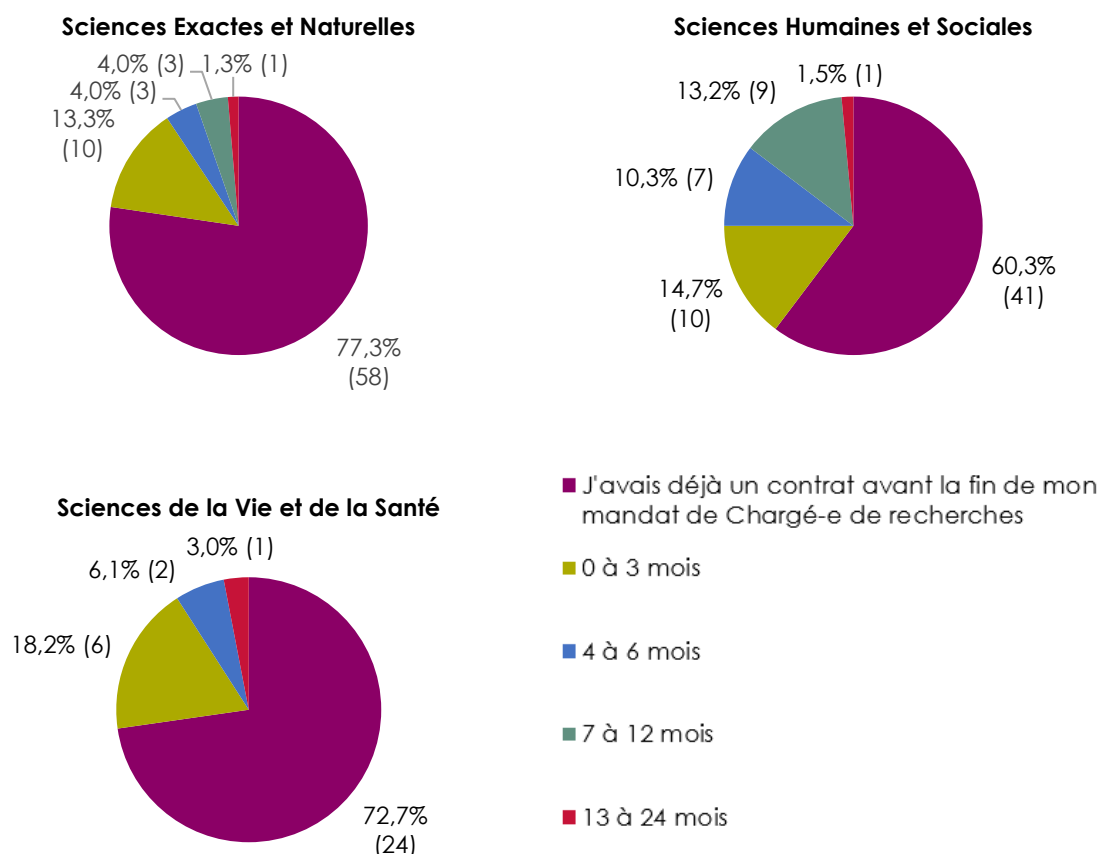


Figure 18. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargée ou Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question), par grand domaine scientifique

Il est important de souligner que les délais de recherche d'emploi diffèrent nettement en fonction du secteur d'activité actuel : si les personnes sondées sont **87,0%** à avoir retrouvé un emploi en moins de trois mois dans le secteur des universités, ce taux est de **73,3%** parmi celles travaillant dans un autre secteur (Figure 19). Plusieurs raisons peuvent expliquer une telle différence : un changement de secteur professionnel forcé à la suite d'un échec dans la recherche d'emploi dans le secteur universitaire, faisant perdre quelques mois, et/ou une plus grande difficulté à s'insérer sur le marché professionnel hors-université.

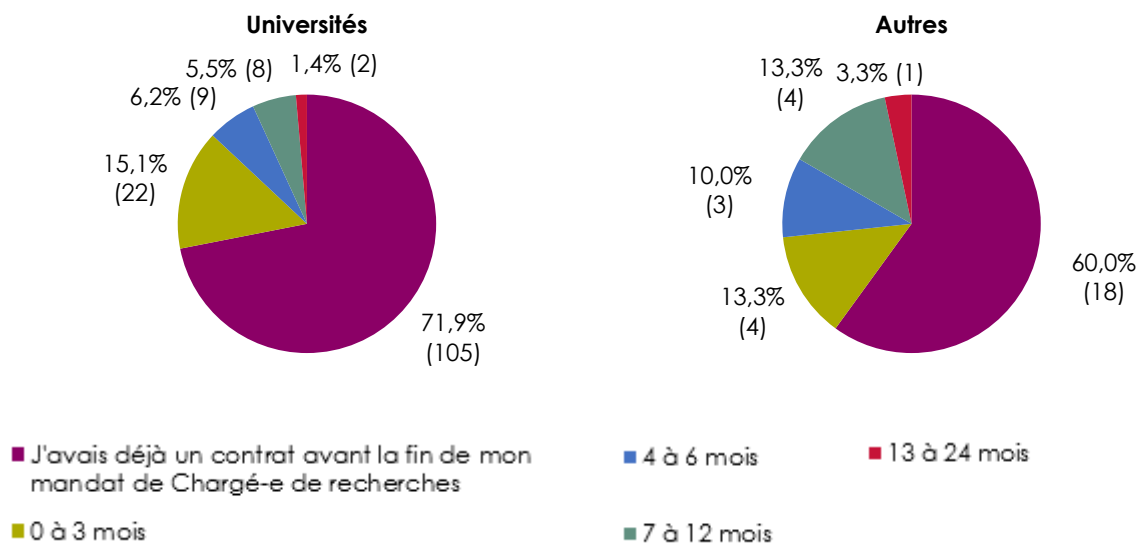


Figure 19. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargée ou Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question), par secteur du travail actuel (universités vs. autres)

► Valeur ajoutée du mandat de Chargé ou Chargée de recherches pour la recherche d'emploi postérieure

Pour **81,8%** des anciennes et anciens Chargés de recherches, le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargée ou Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi (Figure 20). Seulement deux anciennes ou anciens mandataires ont indiqué que cela leur a été défavorable, et **17,0%** ont déclaré estimer que cela n'avait pas eu d'influence.

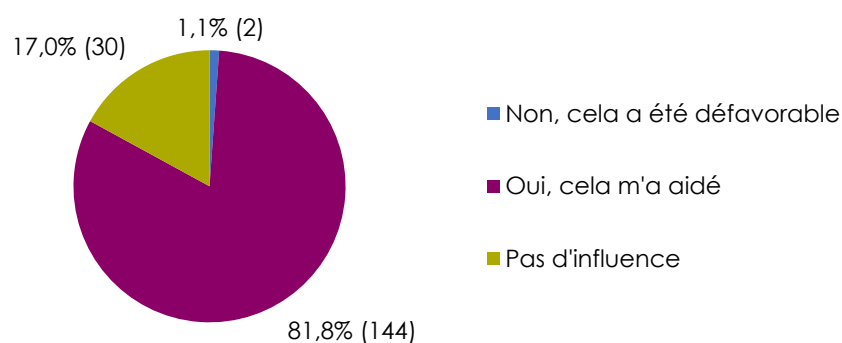


Figure 20. Réponses à la question « Le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargée ou Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS vous a-t-il aidé à trouver un nouvel emploi ? » (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Les hommes sont légèrement plus nombreux (**85,0%**) que les femmes (**76,2%**) à déclarer que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat CR a été bénéfique dans leur recherche d'emploi ($\chi^2(1)$)

= 2,1 ; $p = 0,148$; [Figure 21](#)). Les anciennes et anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont également légèrement plus nombreux (**86,1%**) que les autres (**78,4%**) à déclarer que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat CR a été bénéfique dans leur recherche d'emploi ($\chi^2(1) = 1,8$; $p = 0,186$). Les personnes sondées issues des SHS (**88,2%**) sont légèrement plus nombreuses que celles issues des SEN (**80,0%**) et des SVS (**72,7%**) à déclarer que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat CR a été bénéfique dans leur recherche d'emploi ($\chi^2(2) = 3,9$; $p = 0,144$).



Figure 21. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant que le mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi, par genre, par génération, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Une partie des anciennes et anciens CR travaillant en dehors du secteur des universités (19/30, soit **63,3%**) a également indiqué que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargée ou Chargé de recherches les avait aidés à trouver un nouvel emploi ([Figure 22](#)).

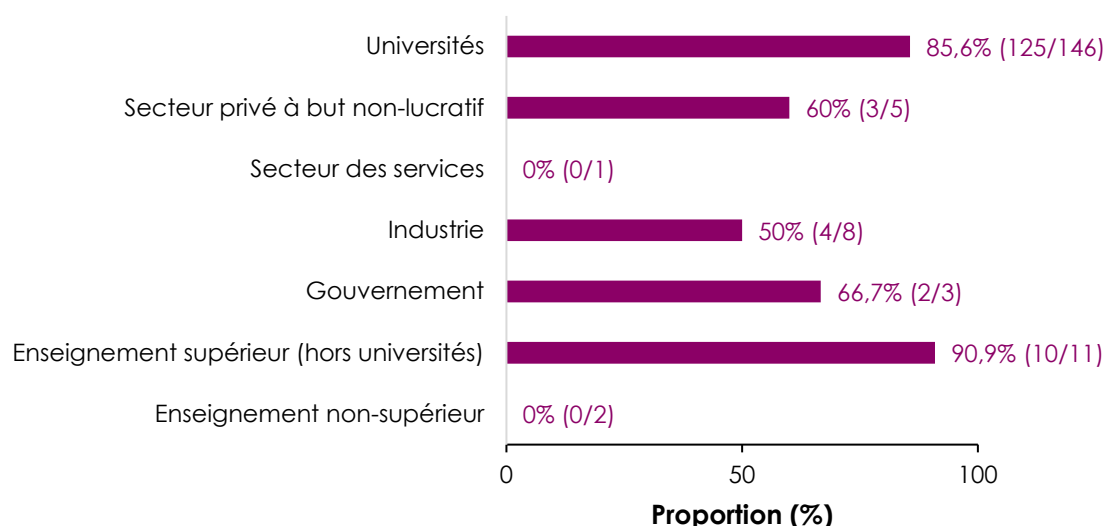


Figure 22. Proportion d'anciennes et anciens CR ayant indiqué que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les avait aidés à trouver un nouvel emploi, par secteur de l'emploi occupé au moment de l'enquête (n=176 ; uniquement les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Encadré #2 : Insertion professionnelle des anciennes et anciens Chargés de recherches

Un peu plus d'un an après la fin (effective ou présumée) du mandat, le taux d'emploi des anciennes et anciens Chargés de recherches est de **93,6%**. Au vu des dernières enquêtes effectuées, le taux d'anciennes et anciens mandataires déclarant être sans emploi est resté assez stable au cours de ces dernières années. Bien que fluctuant d'une année à l'autre, le taux d'anciennes et d'anciens CR sans emploi (6,4%) reste préoccupant.

Hormis ces **6,4%** étant sans emploi au moment de l'enquête, l'insertion professionnelle des anciennes et anciens CR à la suite de la fin de leur mandat peut être qualifiée de rapide : **69,9%** des anciennes et anciens mandataires avaient déjà un contrat avant la fin de leur mandat, et **14,8%** ont retrouvé un travail en moins de trois mois. Toutefois, le temps de recherche d'emploi est particulièrement plus long pour celles et ceux qui ont quitté le milieu académique, ce qui suggère une intégration plus lente pour certaines et certains.

En moyenne 7,5 années après l'obtention du diplôme de doctorat, les personnes sondées sont toujours **46,8%** en contrat à durée déterminée. Lorsqu'on exclut les anciennes et anciens Chargés de recherches étant sans emploi, les mandataires travaillant en dehors de l'université sont plus nombreux à disposer d'un contrat à durée indéterminée que celles et ceux travaillant toujours à l'université, la précarité liée aux contrats à durée déterminée touchant en particulier le secteur universitaire.

81,8% des anciennes et anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête ont déclaré que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi, y compris parmi celles et ceux travaillant en dehors du secteur universitaire.

4. OCCUPATION ACTUELLE DES ANCIENNES ET ANCIENS CHARGÉS DE RECHERCHES

Au sein de cette rubrique sont présentés différents indicateurs relatifs à l'occupation actuelle des anciennes et anciens Chargés de recherches. Celles et ceux ayant déclaré ne pas avoir de travail au moment de l'enquête ne sont donc pas pris en compte dans les résultats présentés ci-dessous. Les répondantes et répondants ont été interrogés sur le secteur d'activité de leur emploi, leur activité de recherche scientifique, leur lieu de travail et leur satisfaction vis-à-vis du contenu de leur fonction actuelle et de leur salaire.

➤ Secteur d'activité actuel

La très large majorité (**83,0%**) des anciennes et anciens CR a déclaré travailler dans le secteur des universités au moment de l'enquête (Figure 23). Une partie des personnes ayant quitté le secteur universitaire exerce désormais dans l'enseignement supérieur hors universités (**6,3%**), l'industrie (**4,5%**), le secteur privé à but non-lucratif (**2,8%**), celui du gouvernement (**1,7%**), de l'enseignement non-supérieur (**1,1%**), ou encore des services (**0,6%**).

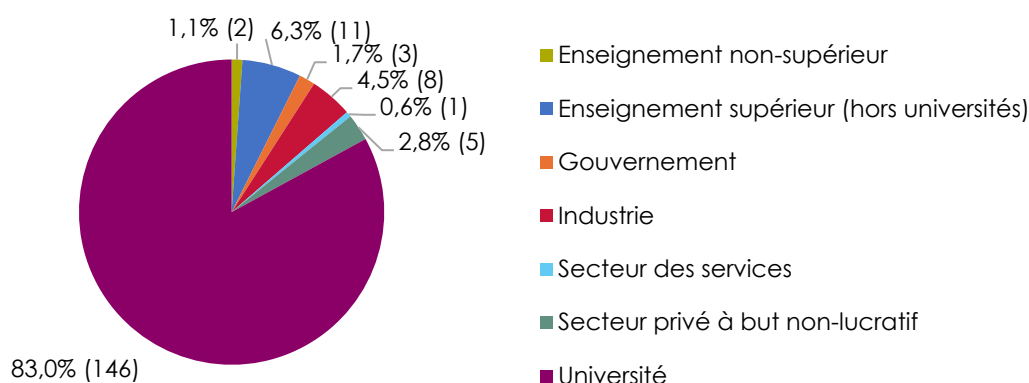


Figure 23. Réponses à la question « Dans quel secteur travaillez-vous actuellement ? » (n=176)

Deux anciens et anciennes CR cumulant plusieurs emplois à temps partiel ont indiqué que leur emploi principal, ou celui qu'ils et elles considèrent comme le plus important, ne se situe plus dans le secteur universitaire. Toutefois, ils et elles déclarent exercer une activité partielle dans ce secteur.

Parmi les 176 anciennes et anciens CR ayant un emploi au moment de l'enquête, **17,0%** avaient quitté le secteur universitaire, **37,0%** étaient en postdoctorat (dont 5,7% à temps partiel et 31,3% à temps plein), **42,0%** occupaient un poste académique ou scientifique permanent (29,5%) ou menant à la permanence (12,5%) et **4,0%** occupaient un autre type de poste au sein du secteur universitaire (Figure 24).

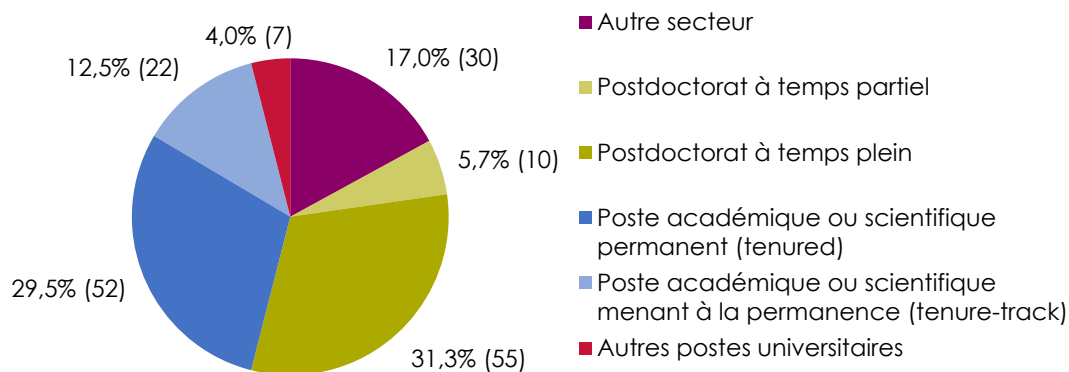


Figure 24. Type de poste occupé par les anciens et anciennes CR ayant un emploi (n=176)

Plus ou moins un an après la fin du mandat et au moment de l'enquête, la proportion de femmes anciennes CR travaillant toujours à l'université est supérieure à celle des hommes (Figure 25) dans cette situation ($\chi^2(1) = 3,93 ; p = 0,048$). Par ailleurs, les anciennes et anciens CR issus des SHS (**86,8%**) sont un peu plus nombreux que celles et ceux issus des SVS (**81,8%**) et des SEN (**80,0%**) à déclarer travailler à l'université au moment de l'enquête ($\chi^2(2) = 1,2 ; p = 0,551$).

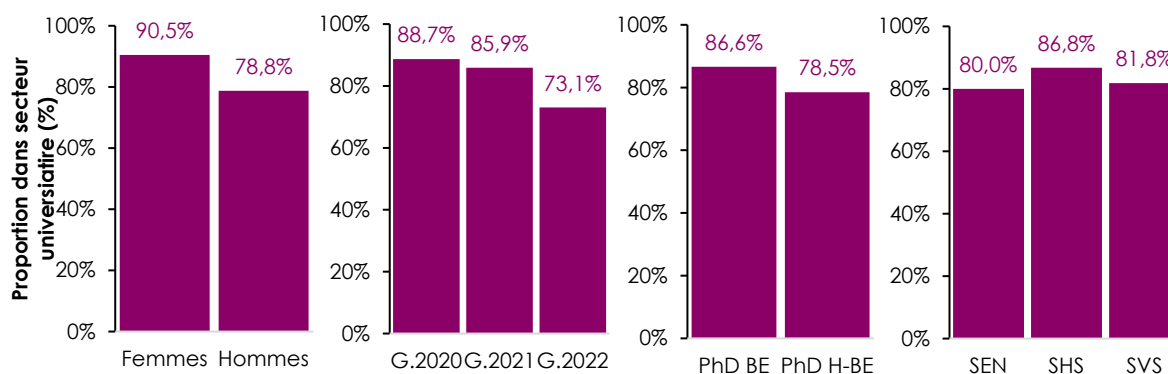


Figure 25. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant travailler à l'université par genre, par génération, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=176)

➤ Anciennes et anciens Chargés de recherches ayant quitté le milieu académique

Parmi les **30** anciennes et anciens CR ayant indiqué travailler en dehors des universités, **11** restent partiellement liés à celles-ci, par exemple via des collaborations ou des interventions universitaires ou encore en travaillant dans des centres de recherche indépendants.

Seuls **19** anciens et anciennes CR ont déclaré avoir complètement quitté le milieu académique. Pour plus de la moitié d'entre elles et eux (12/19 soit **63,2%**), la raison principale les ayant décidés est « l'absence de perspectives d'emploi » (Figure 26). Viennent ensuite, par ordre d'importance, les « carrières académiques trop contraignantes (mobilité, ...) » (pour **15,8%** d'entre eux), une « autre raison » (**10,5%**) et un « souhait personnel de se réorienter » (**10,5%**). Les deux personnes sondées ayant coché « autre raison » ont précisé leurs difficultés

à trouver un poste académique permanent, une a mis en avant l'absence d'emploi et le besoin de prendre du recul, et l'autre l'absence de soutien pour le développement de sa carrière académique.

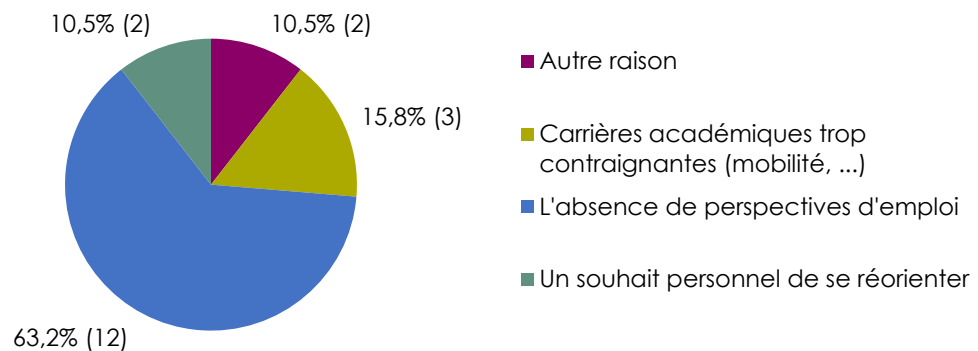


Figure 26. Réponses à la question « Si vous avez quitté le secteur de la recherche académique, c'est avant tout à cause de [...] » (n=19 ; une seule réponse possible)

► Activité de recherche scientifique

Tandis que **83,0%** des personnes sondées travaillent dans le secteur des universités, elles sont **94,3%** à indiquer que leur emploi implique une activité de recherche scientifique (Figure 27 et Figure 28), ce qui semble indiquer que cette activité est largement poursuivie également en dehors de ce seul secteur.

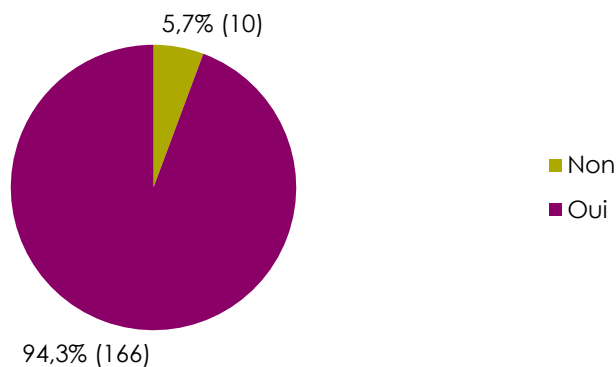


Figure 27. Réponses à la question « Votre emploi actuel implique-t-il une activité de recherche scientifique ? » (n=176)

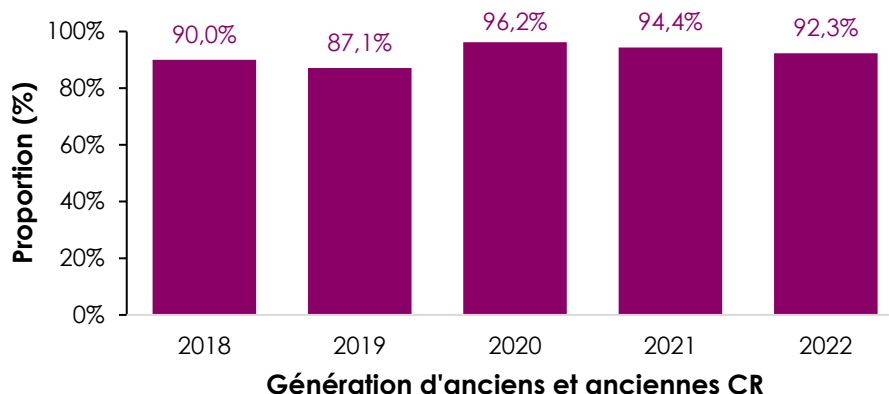


Figure 28. Proportion de répondantes et répondants ayant un emploi au moment de l'enquête déclarant exercer une activité de recherche scientifique, par génération d'anciennes et anciens CR

Une proportion similaire de femmes (**95,2%**) et d'hommes (**93,8%**) (Figure 29) a déclaré exercer une activité de recherche scientifique ($\chi^2(1) = 0,2$; $p = 0,694$).



Figure 29. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant avoir une activité de recherche scientifique, par genre, par génération, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=176)

Parmi les anciennes et anciens CR ayant quitté le milieu académique, **73,3%** déclarent exercer une activité de recherche scientifique (Figure 30). Les deux anciens et anciennes CR exerçant encore dans le milieu académique et n'ayant pas indiqué exercer une activité de recherche, ainsi qu'un ancien mandataire CR occupant un poste à temps partiel dans le secteur universitaire, exercent pour leur part des fonctions de chargé ou chargée de cours.

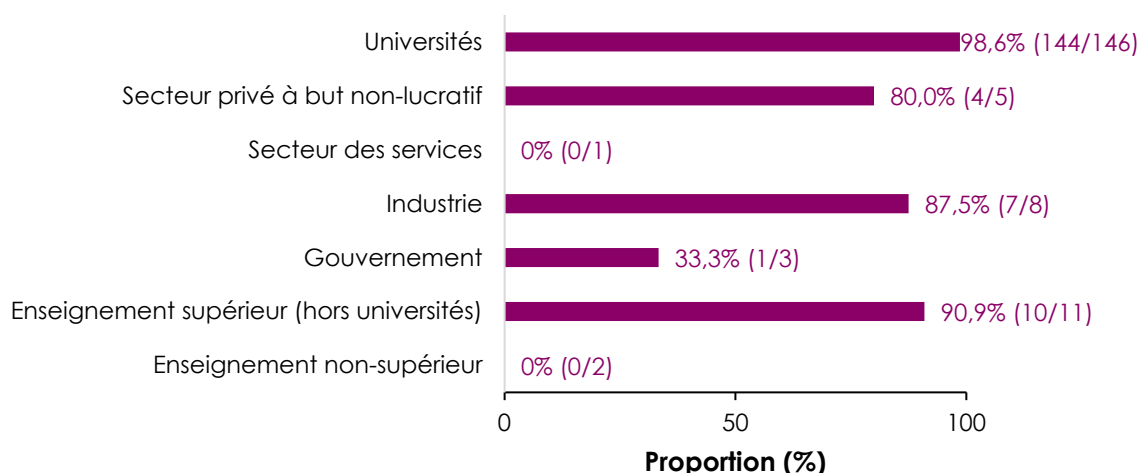


Figure 30. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant indiqué avoir une activité de recherche scientifique, par secteur de l'emploi occupé au moment de l'enquête (n=176)

► Lieu de travail

Les anciennes et anciens CR sont **56,8%** à avoir déclaré travailler en Belgique au moment de l'enquête (Figure 31).

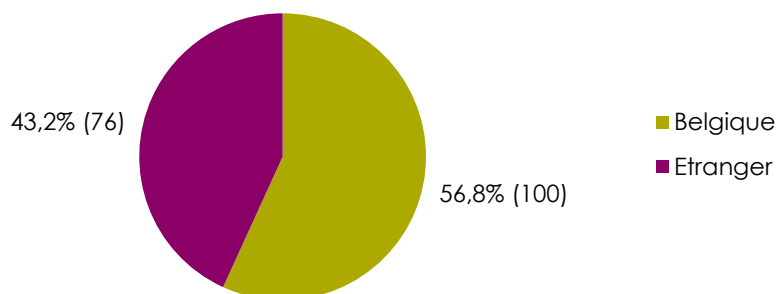


Figure 31. Réponses à la question « Travaillez-vous actuellement à l'étranger (hors de Belgique) ? » (n=176)

La proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches travaillant à l'étranger un an après la fin de leur mandat varie entre **32,4%** pour la génération 2021 et **55,8%** pour la génération 2022 (Figure 32).

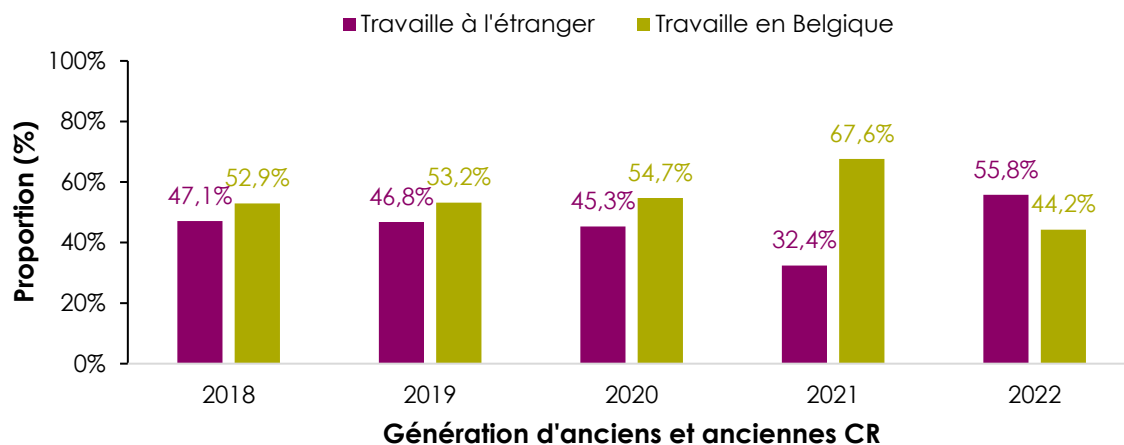


Figure 32. Réponses à la question « Travaillez-vous actuellement à l'étranger (hors de Belgique) ? », par génération d'anciennes et anciens Chargés de recherches

Les hommes sont plus nombreux (**46,9%**) que les femmes (**36,5%**) à indiquer travailler à l'étranger ($\chi^2(1) = 1,8$; $p = 0,182$; Figure 33). De même, les anciennes et anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont plus nombreux (**74,7%**) que celles et ceux l'ayant obtenu en Belgique (**17,5%**) à déclarer travailler à l'étranger ($\chi^2(1) = 58,0$; $p < 0,001$). Par ailleurs, les anciennes et anciens mandataires issus des SVS sont moins nombreux (**27,3%**) que celles et ceux issus des SEN (**45,3%**) et des SHS (**48,5%**) à déclarer travailler à l'étranger ($\chi^2(2) = 4,3$; $p = 0,114$). Enfin, les anciennes et anciens CR travaillant en dehors du secteur académique sont quant à eux légèrement plus nombreux à travailler à l'étranger (**50,0%**) que les anciennes et anciens CR travaillant dans le secteur des universités (**41,8%**) ($\chi^2(1) = 0,7$; $p = 0,408$).

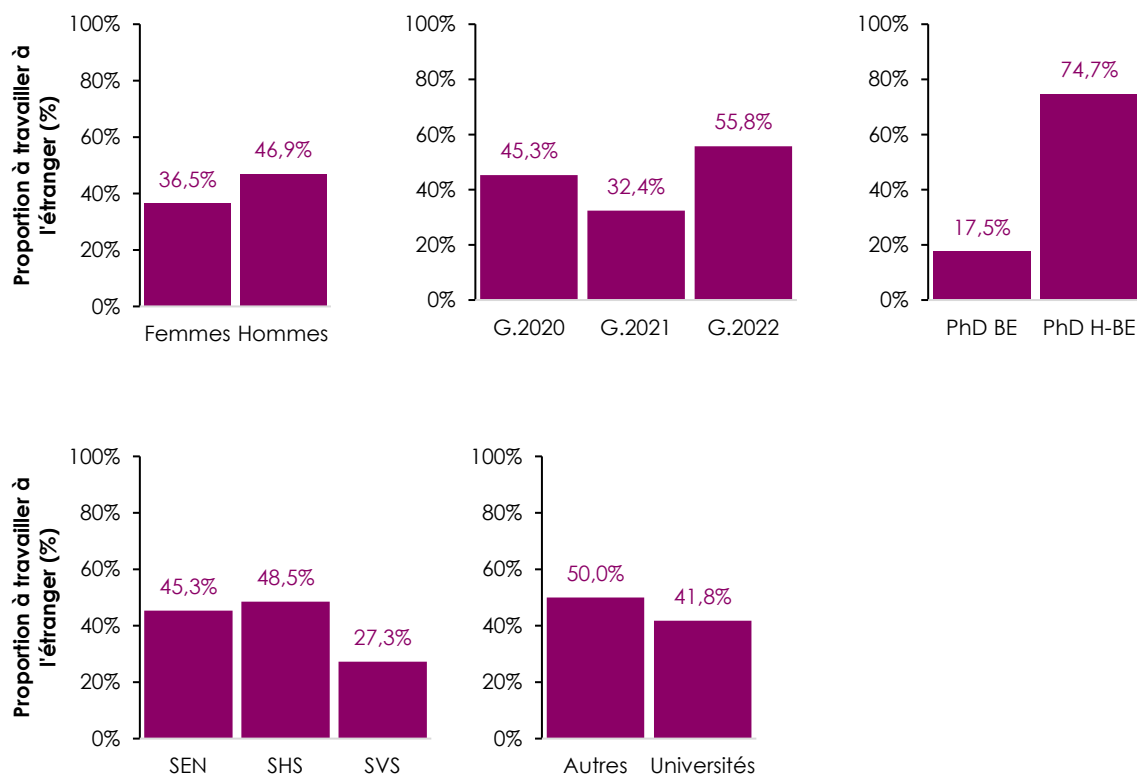


Figure 33. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant travailler à l'étranger, par genre, par génération (générations 2020, 2021 et 2022), par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique et par secteur de l'emploi (n=176)

Parmi les anciennes et anciens CR travaillant en Belgique, **40,0%** travaillent dans la région de Bruxelles-Capitale, **48,0%** travaillent en région wallonne et seulement **12,0%** en région flamande (Figure 34).

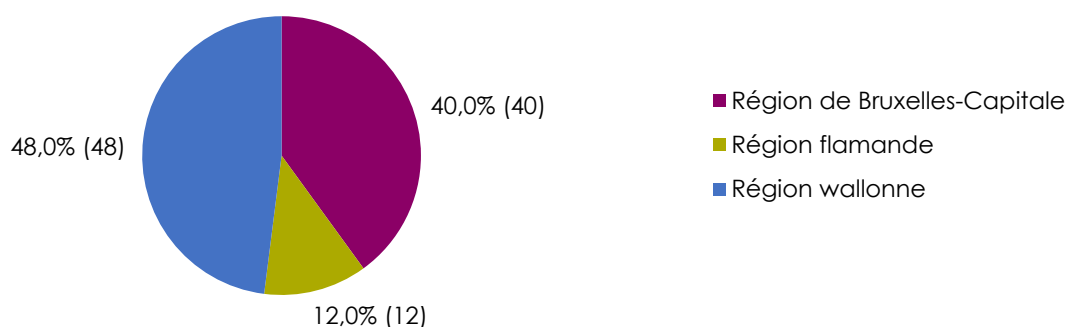


Figure 34. Parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré travailler en Belgique, réponses à la question « Dans quelle région travaillez-vous ? » (n=100)

Les pays au sein desquels les anciennes et anciens CR travaillaient au moment de l'enquête sont détaillés dans la [Table 4](#).

Pays	Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches
Belgique	56,8%
France	16,5%
Italie	4,0%
Pays-Bas	2,3%
Etats-Unis	2,3%

Table 4. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches en fonction du pays dans lesquels ils et elles travaillaient au moment de l'enquête (n=176), pour les cinq pays les plus fréquents

Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête travaillant à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme de doctorat à l'étranger, **50,0%** travaillent dans le pays dans lequel elles ont obtenu leur thèse de doctorat.

La [Figure 35](#) illustre la mobilité géographique des anciennes et anciens mandataires : du pays dans lequel ils ont obtenu leur diplôme de doctorat vers celui dans lequel ils travaillaient au moment de l'enquête, un an après la fin (effective ou présumée) du mandat de Chargés de recherches.

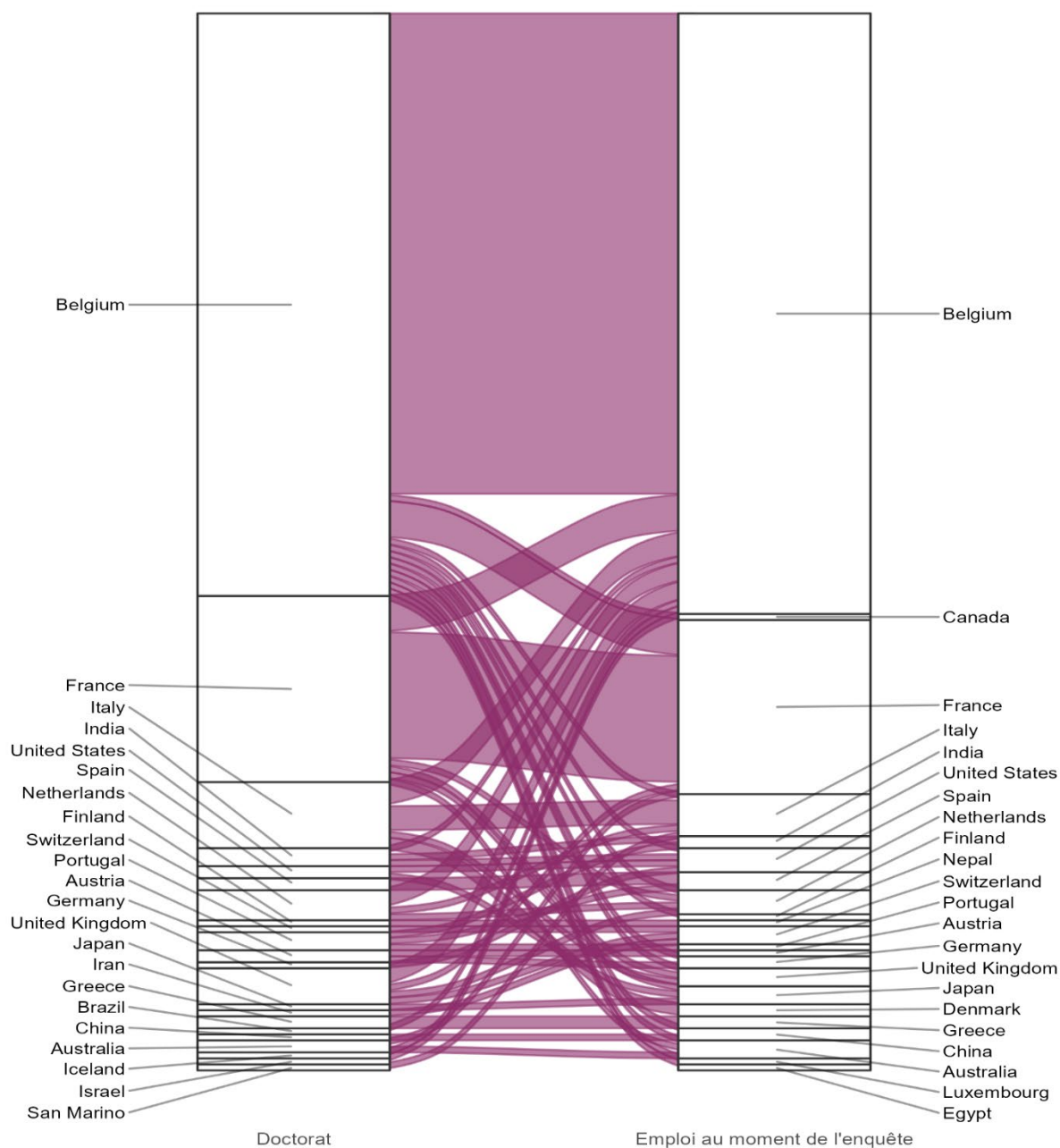


Figure 35. Répartition des anciennes et anciens Chargés de recherches (générations 2020, 2021 et 2022), en fonction du pays d'obtention de leur thèse de doctorat et du pays de leur emploi au moment de l'enquête (n=176)

► Satisfaction vis-à-vis du contenu de la fonction et du salaire actuels

82,4% des sondées et sondés se sont déclarés plutôt satisfaits à très satisfaits du contenu de leur fonction actuelle (Figure 36). Dans le même temps, **8,5%** se sont déclarés plutôt insatisfaits à très insatisfaits.

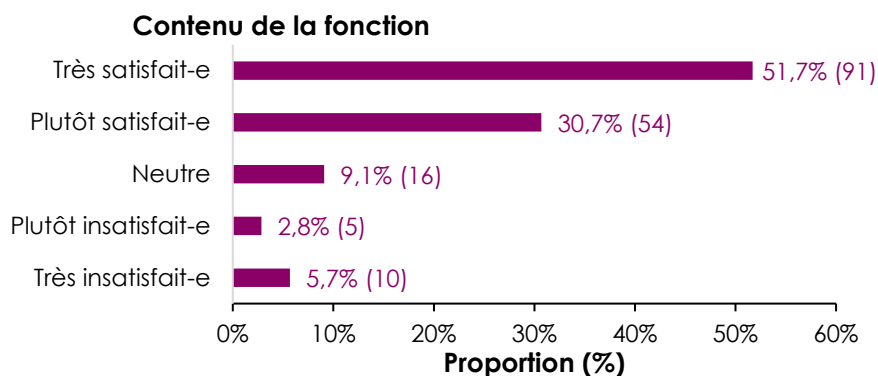


Figure 36. Réponses à la question « Etes-vous satisfait du contenu de la fonction que vous occupez actuellement ? » (n=176)

La proportion de répondantes et répondants se déclarant plutôt satisfaits à très satisfaits de leur salaire est plus faible que la proportion de répondants satisfaits du contenu de leur fonction : ils sont **69,3%** à en être plutôt satisfaits à très satisfaits (Figure 37). **19,3%** sont plutôt à très insatisfaits de leur salaire actuel.

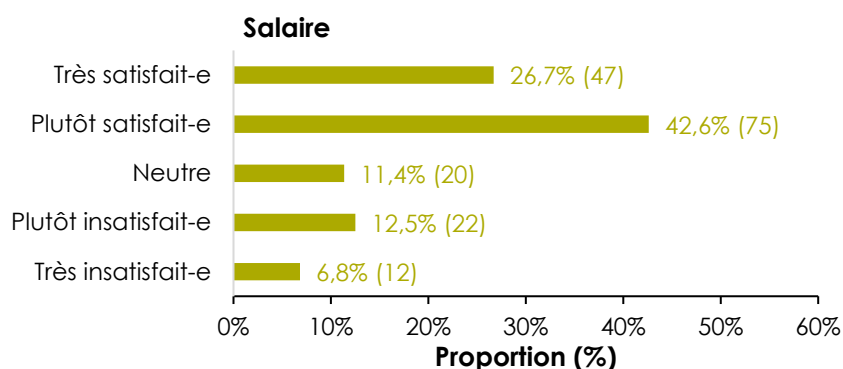


Figure 37. Réponses à la question « Etes-vous satisfait de votre salaire actuel ? » (n=176)

Les anciennes et anciens CR travaillant dans le secteur des universités sont plus satisfaits (i.e. plutôt satisfaits à très satisfaits) du contenu de leur fonction (**84,2%**) que celles et ceux travaillant en dehors du secteur universitaire (**73,3%**) (Figure 38). Par ailleurs, les anciennes et anciens CR travaillant dans le secteur des universités sont aussi satisfaits (i.e. plutôt satisfaits à très satisfaits) de leur salaire (**69,8%**) que celles et ceux travaillant en dehors du secteur universitaire (**66,6%**). Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des constats formulés par l'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques – F.R.S.-FNRS, qui a publié un rapport détaillé examinant les différents aspects de la satisfaction au travail des titulaires de doctorat de la Fédération Wallonie-Bruxelles en postdoctorat (Bebiroglu, N., 2024)⁹.

⁹ Bebiroglu, N., 2024, Postdocs de la FWB : Satisfaction au travail. Observatoire Série de Rapports Thématiques : Être en postdoctorat #2.

https://observatoire.frs-fnrs.be/media/rapport_postdocs.2.pdf

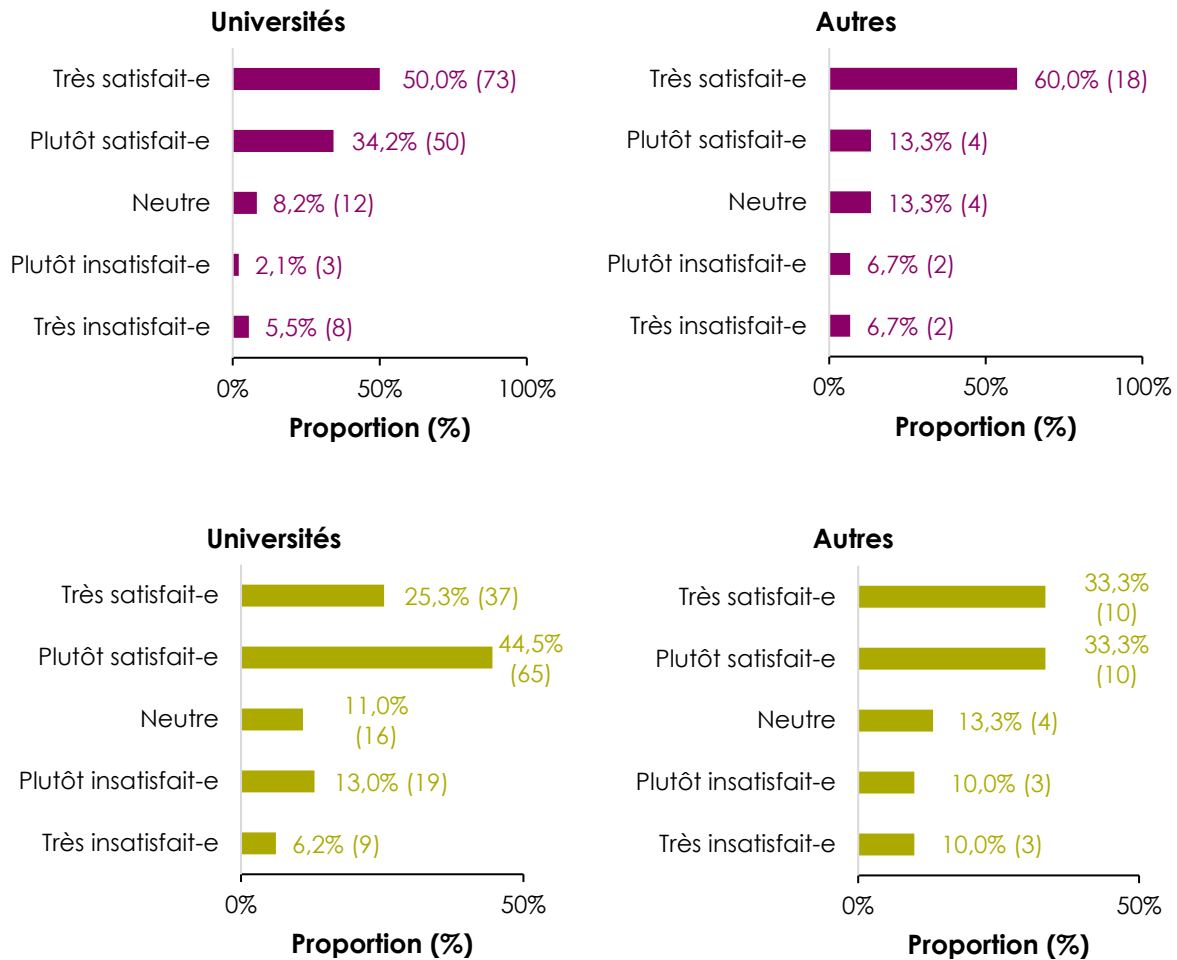
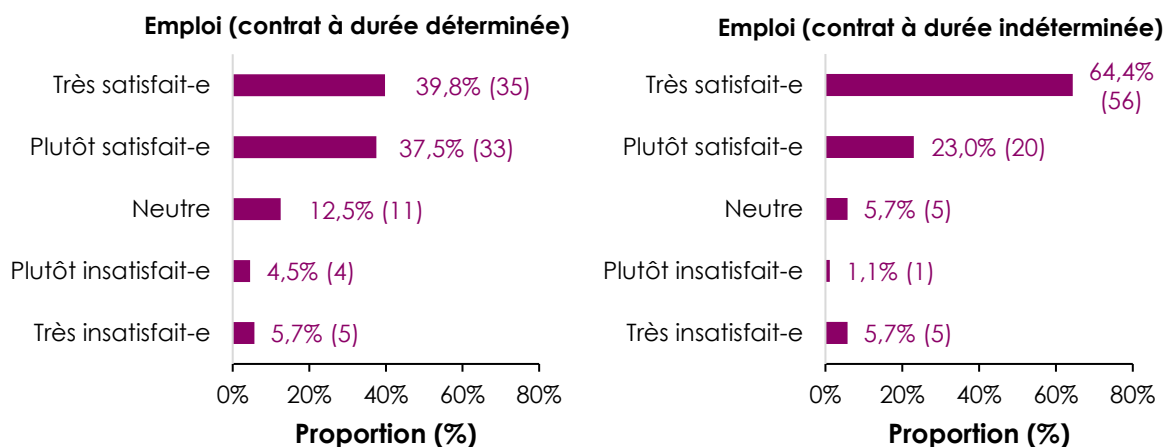


Figure 38. Réponses aux questions « Etes-vous satisfait du contenu de la fonction que vous occupez actuellement ? » (haut) et « Etes-vous satisfait de votre salaire actuel ? » (bas), par secteur du travail actuel (n=176)

Les anciennes et anciens CR bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée sont plus nombreux à avoir déclaré être très satisfaits du contenu de leur fonction que celles et ceux bénéficiant d'un contrat à durée déterminée (Figure 39). La différence est un peu moins marquée au niveau de la satisfaction du salaire.



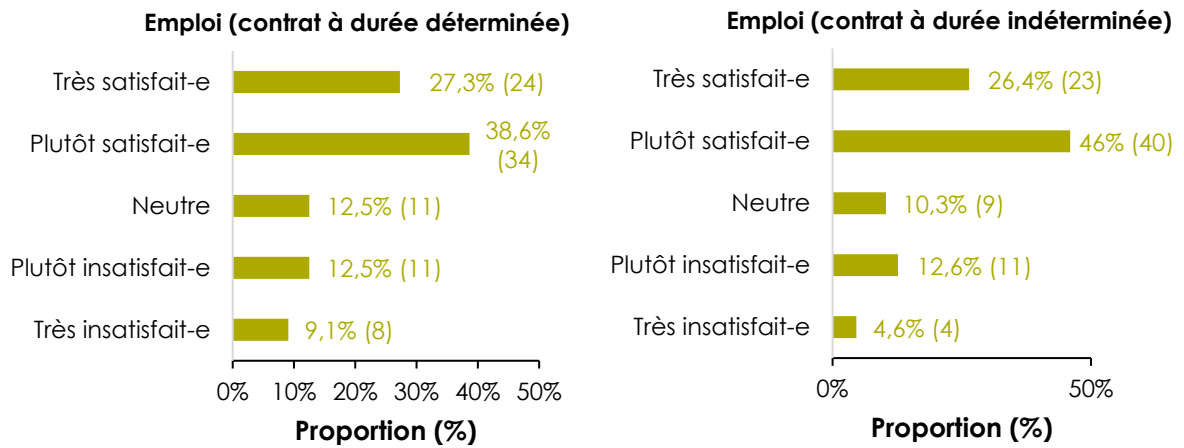


Figure 39. Réponses aux questions « Etes-vous satisfait du contenu de la fonction que vous occupez actuellement ? » (haut) et « Etes-vous satisfait de votre salaire actuel ? » (bas), par type de contrat actuel (n=175)¹⁰

¹⁰ Pour rappel, une seule ancienne ou un seul ancien Chargé de recherches est indépendant ou entrepreneur (Figure 13).

Encadré #3 : Occupation actuelle des anciennes et anciens Chargés de recherches

La très large majorité (**83,0%**) des anciennes et anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête travaille toujours dans le secteur des universités un an après la fin (effective ou présumée) du mandat.

Pour les quelques anciennes et anciens CR ayant quitté le secteur des universités, les raisons principales ayant mené à leur décision d'interrompre leur carrière académique revenant le plus fréquemment sont l'absence de perspectives d'emploi et le fait que les carrières académiques sont trop contraignantes (mobilité, ...). Toutefois, près des trois quarts de ceux et celles qui ont quitté le secteur académique continuent à avoir une activité de recherche scientifique au sein de leur emploi actuel. Elles et ils sont un peu moins nombreux à déclarer être satisfaits du contenu de la fonction occupée que celles et ceux travaillant dans le secteur universitaire. En revanche, elles et ils sont autant satisfaits de leur niveau de salaire.

56,8% des anciennes et anciens CR travaillaient en Belgique au moment de l'enquête, et les anciennes et anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont largement plus nombreux à travailler à l'étranger (**74,7%**) que ceux l'ayant obtenu en Belgique (**17,5%**). Les femmes et les répondantes et répondants issus des SVS sont également moins nombreux à travailler à l'étranger.

Parmi celles et ceux qui travaillaient à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger, **50,0%** travaillaient dans le pays dans lequel ils ont obtenu leur thèse de doctorat. Parmi celles et ceux qui travaillaient en Belgique au moment de l'enquête, la majorité a obtenu sa thèse de doctorat en Belgique, et certains l'ont obtenue en France, en Italie, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni.

82,4% des anciennes et anciens CR se sont déclarés satisfaits du contenu de leur fonction actuelle, et seulement **69,3%** satisfaits de leur salaire.

5. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Une très large majorité (**86,7%**) des anciennes et anciens CR ont indiqué s'être déjà trouvés dans une situation de mobilité internationale (définie comme un séjour de recherche à l'étranger) au cours de leur carrière scientifique (Figure 40).

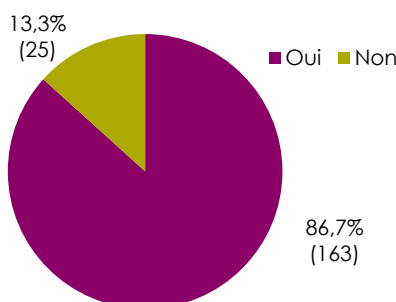


Figure 40. Réponses à la question « Au cours de votre carrière scientifique, vous êtes-vous déjà trouvé en situation de mobilité internationale (séjour de recherche à l'étranger) ? » (n=188)

Les anciennes et anciens CR issus des SEN (**89,7%**) sont légèrement plus nombreux à avoir déclaré s'être déjà trouvé en situation de mobilité internationale au cours de leur carrière que celles et ceux issus des SHS (**87,8%**) et des SVS (**77,8%**) (Figure 41). Les femmes sont presque aussi nombreuses (**85,5%**) à avoir déclaré s'être déjà trouvées en situation de mobilité internationale que les hommes (**87,4%**). Les différences sont davantage marquées entre générations, avec **91,4%** des répondantes et répondants dont le mandat était censé s'achever en 2020 déclarant une mobilité internationale, contre **87,8%** de celles et ceux issus de la génération 2021 et seulement **80,4%** de la génération 2022. Enfin et surtout, les diplômées et diplômés d'un doctorat obtenu dans une université belge se sont davantage trouvés dans cette situation (**92,1%**) que celles et ceux titulaire d'un PhD obtenu à l'étranger (**80,5%**)¹¹.

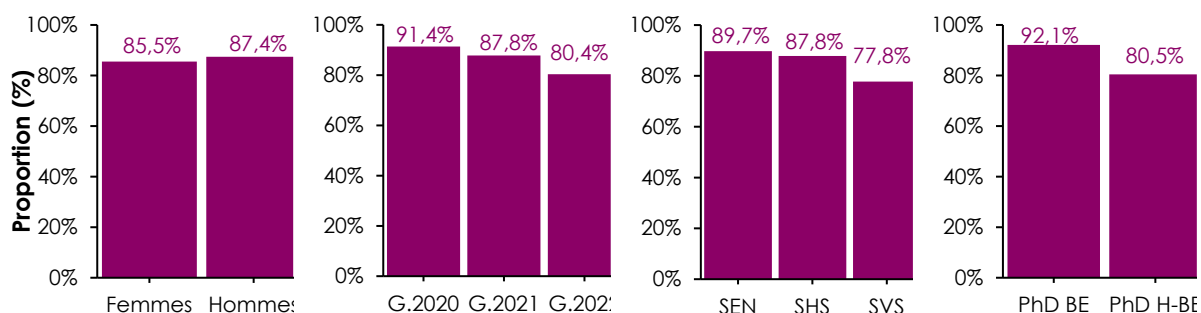


Figure 41. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de recherche à l'étranger), par genre, par génération, par grand domaine scientifique et par pays d'obtention du diplôme (n=188)

¹¹ Cette question a pu être interprétée différemment en fonction du profil des CR. Celles et ceux ayant effectué leur doctorat en dehors de la Belgique se considèrent parfois en situation de mobilité lorsqu'ils ou elles réalisent un postdoctorat en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi les 163 répondantes et répondants à l'enquête s'étant déjà trouvés en situation de mobilité internationale au cours de leur carrière scientifique, plus de la moitié (**56,4%**) est restée plus de deux ans à l'étranger, **18,4%** de 13 à 24 mois, **8,0%** de sept à 12 mois, **6,1%** de quatre à six mois et **11,0%** moins de trois mois (Figure 42).

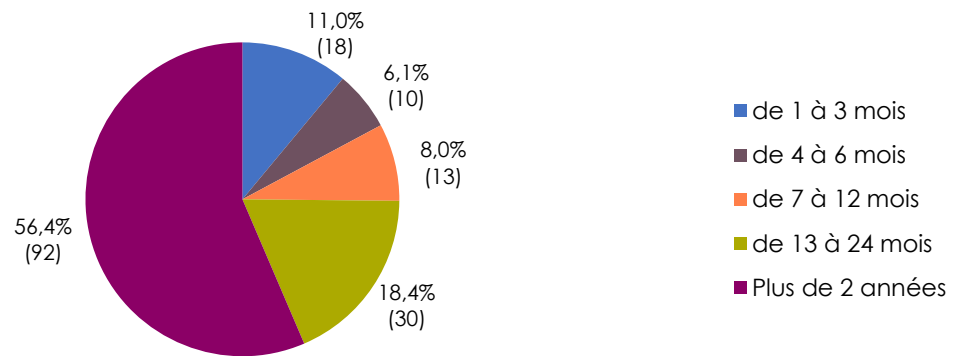
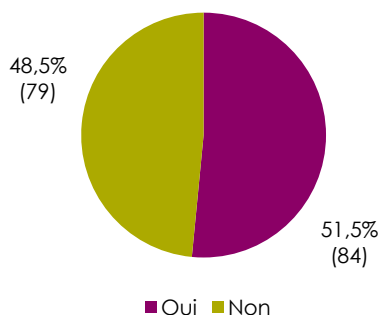


Figure 42. Parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de recherche à l'étranger), réponses à la question « Mis bout à bout, combien de temps au total ont duré vos séjours de recherche à l'étranger (hors Belgique) ? » (n=163)

Cette mobilité s'est déroulée, en tout ou en partie, dans le cadre du mandat de Chargée ou Chargé de recherches pour un peu plus de la moitié des répondantes et répondants (**51,5%**) (Figure 43). Parmi celles et ceux ayant eu une expérience de mobilité internationale pendant le mandat CR, **53,6%** ont bénéficié des instruments de mobilité du F.R.S.-FNRS.

Mobilité dans le cadre du mandat CR



Instruments de mobilité FNRS

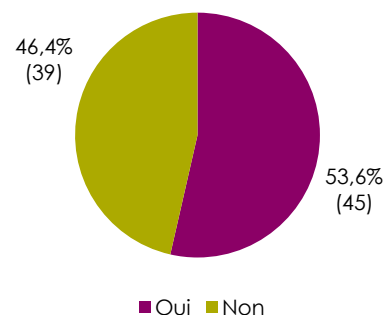


Figure 43. Parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de recherche à l'étranger), réponses à la question « Votre mobilité internationale passée s'est-elle déroulée, en tout ou en partie, durant votre mandat de Chargé de recherches ? » (n=163) (gauche), et, parmi celles et ceux ayant répondu positivement, réponses à la question « Dans le cadre de votre mandat de Chargée ou Chargé de recherches, avez-vous bénéficié des instruments de mobilité du FNRS ? » (n=84) (droite)

Les expériences de mobilité se sont avérées positives pour la quasi-totalité de notre échantillon (**92,0%** des répondantes et répondants en font état ; [Figure 44](#)). Seuls **1,8%** d'entre eux et elles ont déclaré que l'expérience avait été négative (et **1,2%** qu'elle avait été à la fois positive et négative).

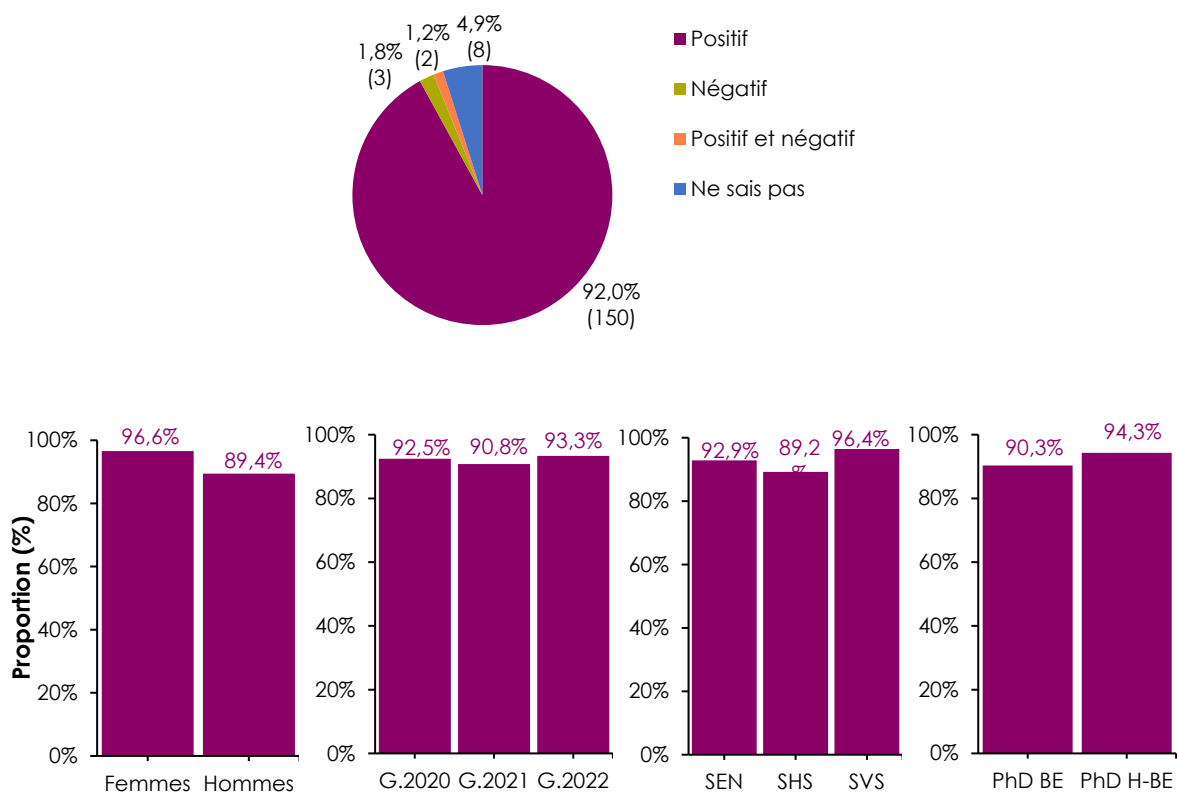


Figure 44. Parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de recherche à l'étranger), réponses à la question « Votre mobilité passée a-t-elle été positive pour vous et/ou pour votre carrière ? » (n=163) (haut) et proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré que leur expérience de mobilité passée a été uniquement positive, par genre, par génération, par grand domaine scientifique et par pays d'obtention du diplôme (n=163) (bas)

La raison principalement avancée pour justifier le fait que l'expérience est considérée comme positive est l'acquisition de compétences utiles (pour **87,1%** des anciennes et anciens CR s'étant trouvés en situation de mobilité internationale), bien davantage que le fait qu'une expérience de mobilité était requise pour accéder à leur nouvel emploi (**40,5%**) ([Figure 45](#)). Toutefois, d'autres raisons sont également invoquées pour **6,1%** des répondantes et répondants concernés, au rang desquelles figurent la création d'un réseau ou de collaborations, le « développement personnel », « l'accès à une variété de perspectives scientifiques », ou encore des raisons personnelles.

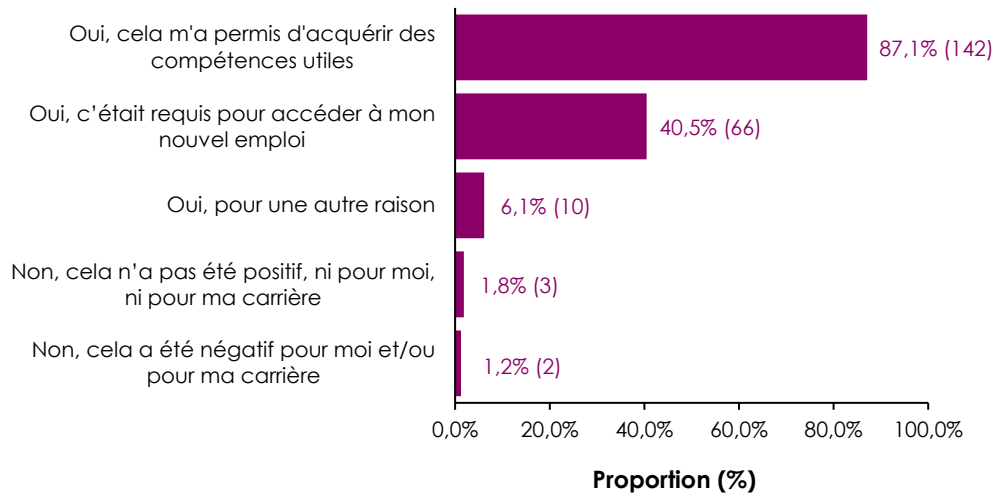


Figure 45. Parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour recherche à l'étranger), réponses à la question « Votre mobilité passée a-t-elle été positive pour vous et/ou pour votre carrière ? » (n=163 ; plusieurs réponses possibles)

Encadré #4 : Mobilité internationale des anciens Chargés de recherches

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont témoigné d'une mobilité internationale significative au cours de leur carrière scientifique : la quasi-totalité des anciennes et anciens CR sondés (**86,7%**) a indiqué avoir déjà effectué un séjour de recherche à l'étranger. Pour plus de la moitié d'entre elles et eux (**56,4%**), le temps passé à l'étranger était de plus de deux ans, et seulement **25,2%** y ont passé moins d'un an. La mobilité s'est déroulée, en tout ou en partie, dans le cadre du mandat de Chargé ou de Chargée de recherches pour un peu plus de la moitié des répondantes et répondants (**51,5%**).

Les titulaires de mandat valorisent largement cette opportunité en réalisant des séjours à l'étranger, une pratique dont les bénéficiaires sont corroborés par nos données : **92,0%** des anciens CR ayant connu une mobilité internationale considèrent cette expérience comme tout à fait positive, principalement en raison de l'acquisition de compétences utiles et transférables.

Notons que la mobilité internationale n'est pas un critère d'évaluation au sein du F.R.S.-FNRS et qu'en ce sens, il n'est pas exigé de la part du Fonds de présenter une expérience de mobilité internationale au moment de la candidature ni d'en effectuer une au cours du mandat. Par ailleurs, d'autres types de mobilité que les séjours à l'étranger sont désormais reconnus et peuvent être mis en valeur, notamment concernant les dossiers de Chercheuse ou Chercheur Qualifié (CQ), pour lesquels « l'existence d'un séjour de longue durée hors de l'institution d'origine constituera un élément particulièrement valorisant du dossier, qu'il s'agisse d'un séjour en dehors des institutions de la Communauté française de Belgique (CFB) ou dans une autre institution de la CFB. » (cf. Guide du proposant : https://www.frs-fnrs.be/docs/Reglement-et-documents/FRS-FNRS_Guide_proposant_2026_FR.pdf).

Afin de permettre aux chercheuses et chercheurs de se déplacer à l'étranger durant leur mandat, le F.R.S.-FNRS propose différents instruments de mobilité qui permettent de bénéficier d'indemnités pour des frais de transport et de séjour. Ces instruments semblent avoir été largement sollicités par les répondantes et répondants ; parmi celles et ceux qui font état d'une expérience de mobilité internationale pendant leur mandat de CR, **53,6%** ont bénéficié des instruments de mobilité du F.R.S.-FNRS.

La littérature laisse souvent entendre que la mobilité internationale concerne davantage les hommes. Nos résultats relativisent quelque peu cette idée en ce qui concerne les mandats de CR du F.R.S.-FNRS : les femmes ont été quasiment aussi nombreuses que les hommes à partir à l'étranger. À noter toutefois que nous ne possédons pas de données sur la situation familiale des anciennes et anciens Chargés de recherches - et que le fait d'avoir des enfants, combiné au genre, diminue quant à lui nettement la probabilité d'avoir été en mobilité internationale chez nos mandataires (<https://www.frs-fnrs.be/Express/Note-mobilite-plan-genre.pdf>).

6. MENTORAT

Les anciennes et anciens CR ont également été interrogés au sujet de l'utilité potentielle d'un programme de mentorat. La définition proposée du mentorat était la suivante :

« Le mentorat est une forme d'aide volontaire favorisant le développement et l'apprentissage, basée sur une relation interpersonnelle de soutien et d'échanges dans laquelle une personne d'expérience investit sa sagesse acquise et son expertise, afin de favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. » (Christine Cuerrier, *Le répertoire de base*, Les Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, 2003). Etant entendu que la personne d'expérience en question est différente du promoteur et qu'en général aucun lien hiérarchique n'existe entre les deux personnes. »

Une large majorité (**59,0%**) des anciennes et anciens CR a déclaré qu'ils et elles auraient trouvé utile de participer à un tel programme au cours de leur carrière scientifique, **25,0%** n'ont pas émis d'avis, et **16,0%** ont estimé que ce programme aurait été inutile (Figure 46). Parmi celles et ceux ayant indiqué qu'un programme de mentorat aurait été utile, **58,6%** auraient souhaité participer à un programme de mentorat à la fois durant le doctorat et le postdoctorat, **27,9%** durant le doctorat seulement, et **13,5%** durant le postdoctorat uniquement.

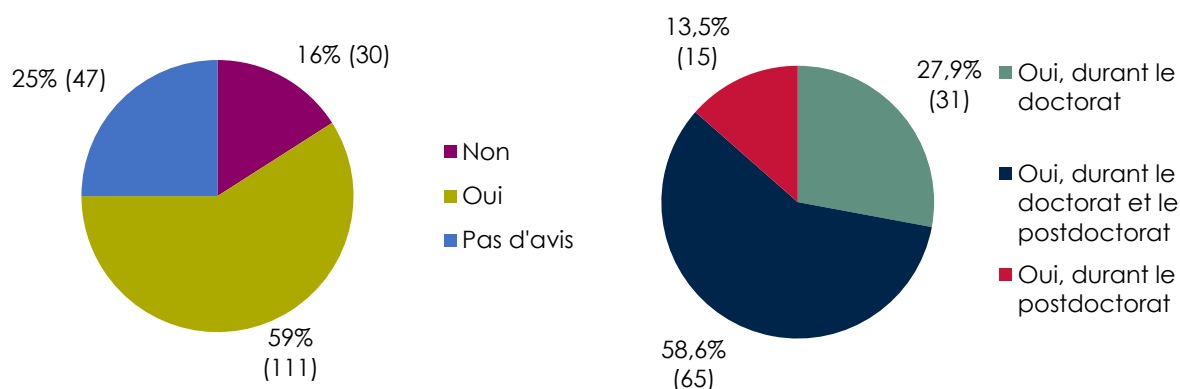


Figure 46. Réponses à la question « Auriez-vous trouvé utile de participer à un programme de mentorat au cours de votre carrière scientifique ? » (n=188) (gauche), et parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu « Oui » (n=111), détail des réponses (droite)

Les femmes sont légèrement plus nombreuses à avoir déclaré qu'elles auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat (**62,3%**) que les hommes (**57,1%**) ($\chi^2(1) = 0,5$; $p = 0,487$) (Figure 47). **72,2%** des anciens CR en SVS, **62,8%** en SEN et **48,6%** en SHS auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat. **59,6%** des anciennes et anciens CR travaillant dans le secteur des universités et **66,7%** dans un autre secteur auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat.

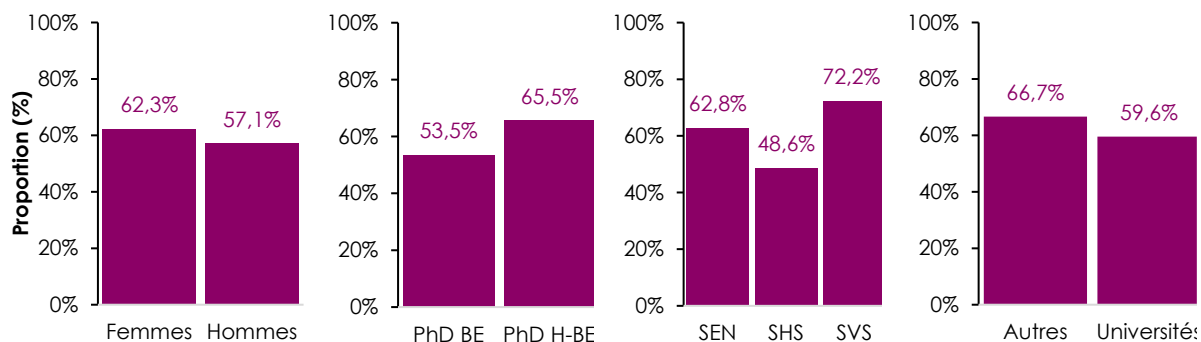


Figure 47. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant qu'un programme de mentorat leur aurait été utile au cours de leur carrière scientifique, par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique, et par secteur de l'emploi (Universités vs. Autres) (n=188)

Une question était posée aux anciennes et anciens Chargés de recherches concernant la participation à un réseau Alumni F.R.S.-FNRS ou à un programme de mentorat en tant que mentor. Plus de la moitié (**61,7%**) des personnes ayant répondu à l'enquête étaient intéressées d'intégrer un réseau Alumni et/ou d'être mentor (Figure 48). Plus particulièrement, **48,4%** étaient intéressés de devenir mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheuses ou chercheurs, et **42,0%** de faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS. **14,9%** n'avaient pas d'avis pour cette question, et **23,4%** des répondantes et répondants n'étaient intéressés ni par le fait d'être mentor, ni par un réseau Alumni F.R.S.-FNRS.

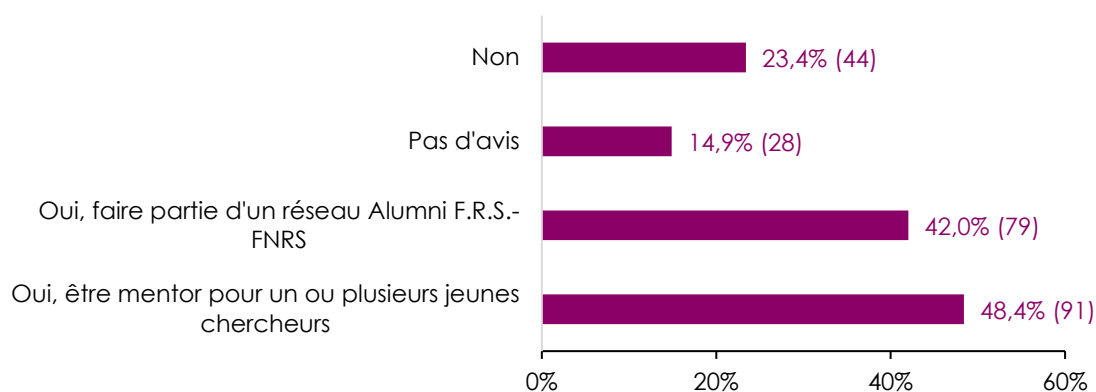


Figure 48. Réponses à la question « Si cela était possible, être vous-même un mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheurs ou faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS vous intéresserait-il ? » (n=188 ; plusieurs réponses possibles)

Les hommes, les anciennes et anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en dehors de la Belgique, celles et ceux issus des SVS, celles et ceux travaillant au moment de l'enquête dans le secteur universitaire ainsi que celles et ceux travaillant à l'étranger étaient plus intéressés de faire partie d'un réseau Alumni et/ou d'être mentor (Figure 49).



Figure 49. Proportion d'anciennes et anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant être intéressés de faire partie d'un réseau Alumni et/ou d'être mentor, par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique, par secteur de l'emploi (Universités vs. Autres), et par pays du travail actuel (travaille en Belgique vs. travaille à l'étranger) (n=188, pour le dernier graphique n=176 (anciennes et anciens CR ayant un emploi))

7. SANTÉ MENTALE

Lors de l'enquête pour la génération 2022, deux questions supplémentaires étaient posées aux anciennes et anciens mandataires concernant leur santé mentale (n=56). Un quart des anciennes et anciens mandataires (**25,0%**) déclarent avoir consulté pour des problèmes d'anxiété ou de dépression causés par leur travail postdoctoral, et **3,6%** préfèrent ne pas répondre (Figure 50). Cependant, rétrospectivement, **35,7%** d'entre elles et eux estiment qu'ils ont ou auraient eu besoin d'aide.

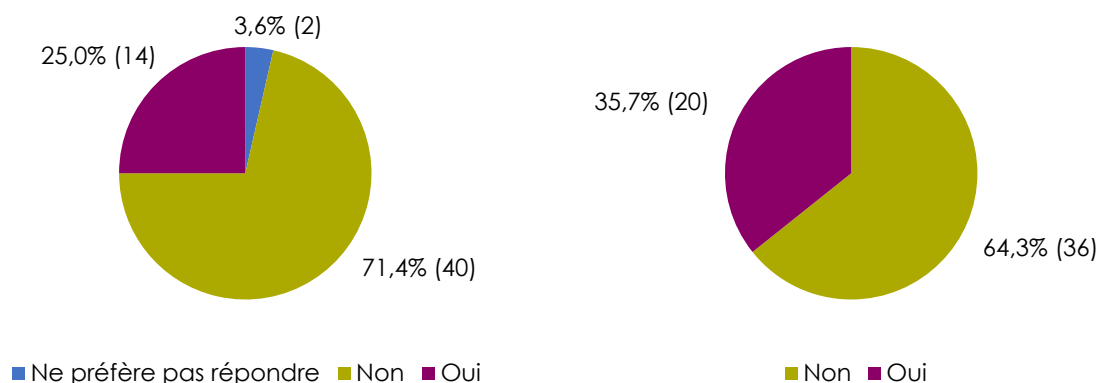


Figure 50. Réponses à la question « Avez-vous consulté pour des problèmes d'anxiété ou de dépression causés par votre travail postdoctoral ? » (gauche), et à la question « Rétrospectivement, pensez-vous que vous avez ou avez eu besoin d'aide pour des problèmes d'anxiété ou de dépression causés par votre travail postdoctoral » parmi les anciennes et anciens Chargés de recherches de la génération 2022 (n=56) (droite)

Parmi les répondantes et répondants ayant déclaré avoir consulté pour des problèmes d'anxiété ou de dépression liés à leur travail postdoctoral, la proportion de femmes est plus élevée (**38,9%**) que celle des hommes (**18,4%**) ($\chi^2(1) = 2,7$; $p = 0,099$) (Figure 51). En revanche, aucune différence n'apparaît entre les anciennes et anciens CR selon que leur diplôme de thèse ait été obtenu en Belgique ou à l'étranger. Enfin, la proportion d'anciennes et anciens mandataires issus des SVS (**60,0%**, 6 mandataires sur 10) ayant consulté est nettement supérieure à celle observée chez les SHS (**31,6%**, 6 mandataires sur 19) et les SEN (**7,4%**, 2 mandataires sur 27) ($\chi^2(2) = 11,4$; $p = 0,003$)¹².

¹² Le nombre de répondantes et de répondants ayant servi de base à cette partie de l'analyse est relativement faible pour des analyses statistiques.

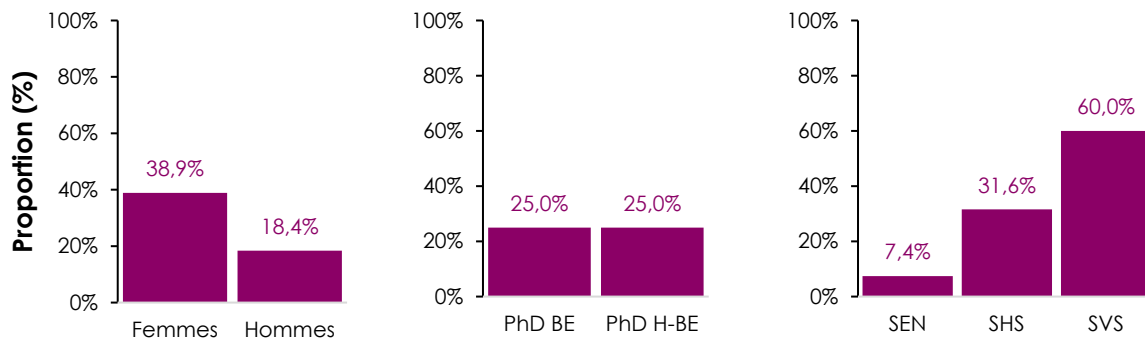


Figure 51. Parmi les répondantes et répondants de la génération 2022 (n=56), proportion ayant indiqué avoir consulté pour des problèmes d'anxiété ou de dépression causés par leur travail postdoctoral, par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. Étranger) et par grand domaine scientifique

Encadré #5 : La santé mentale des Chargées et Chargés de recherches

Un quart des répondants et répondantes de la génération 2022 ont consulté à la suite de problèmes d'anxiété ou de dépression causés par leur travail, et **35,7%** d'entre elles et eux estiment que, rétrospectivement, ils ou elles ont ou auraient eu besoin d'aide.

Une étude belge a mis en évidence la forte prévalence des troubles psychiques au sein de la population doctorale (Levecque, K., Anseel, F., De Beuckelaer, A., Van der Heyden, J., & Gisle, L. (2017). Work organization and mental health problems in PhD students. *Research Policy*, 46(4), 868-879). Ces résultats ont été confirmés par les enquêtes du F.R.S.-FNRS auprès des doctorants des générations 2020 à 2022.

Les chercheuses et chercheurs postdoctoraux ne semblent pas être épargnés par cette problématique. Par exemple, une étude menée auprès des postdocs aux Pays-Bas révèle que 39% des répondants et répondantes présentent un risque élevé de développer des troubles tels que l'anxiété ou la dépression (van der Weijden, I., & Teelken, C. (2023). Precarious careers: postdoctoral researchers and wellbeing at work. *Studies in Higher Education*, 48(10), 1595-1607). Les principaux facteurs de stress identifiés sont le manque de perspectives de carrière académique, la pression liée aux publications et aux financements, le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée, et l'absence de soutien institutionnel. Certains de ces facteurs ont d'ailleurs été cités par des anciennes et anciens Chargés de recherches comme les raisons les ayant conduits à quitter le milieu académique.

8. AUTEURS – CONTACT

Ce rapport a été rédigé par Natacha Biset et Camille Kelbel, avec l'aide de Juliane Farthouat, Joana Serpa et Raphaël Beck, F.R.S.-FNRS. La récolte des données a été réalisée par Leslie Kaberenge. La rédaction de ce rapport a été supervisée par Véronique Halloin, Secrétaire Générale du F.R.S.-FNRS.

Le C.A. du FNRS du 23 juin 2026 a pris connaissance de ces analyses.

Données de contact :

Analyse, Évaluation & Prospective
F.R.S.-FNRS
Rue d'Egmont 5, 1000 Bruxelles
evaluation@frs-fnrs.be

Pour citer ce rapport :

Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS (2026). *Devenir des anciennes et des anciens Chargés de recherches financés par le F.R.S.-FNRS (générations 2020, 2021 et 2022).*